

**Zeitschrift:** Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier  
**Herausgeber:** Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier  
**Band:** 11-12 (1995-1996)

**Artikel:** Léon Nicole (1887-1965) : histoire et mémoire  
**Autor:** Dongen, Luc van  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-520181>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LÉON NICOLE (1887-1965): HISTOIRE ET MÉMOIRE

Luc VAN DONGEN

*La mémoire, où puise l'histoire qui l'alimente à son tour, ne cherche à sauver le passé que pour servir au présent et à l'avenir. Faisons en sorte que la mémoire collective serve à la libération et non à l'asservissement des hommes.*

Jacques Le Goff<sup>1</sup>



*Un des bustes de Léon Nicole réalisé par le sculpteur Pedro Meylan.  
(Collection Claude Torracinta)*

Cet article se propose d'aborder le phénomène Léon Nicole dans une approche conjuguant à la fois l'histoire et la mémoire<sup>2</sup>. Plutôt qu'une contribution à l'histoire du personnage – qu'elles sont aussi, espérons-nous –, ces pages doivent se lire comme une tentative d'historiser la fortune posthume de Nicole au niveau des représentations sociales. Après avoir sommairement rappelé sa carrière politique et livré quelques éléments nouveaux sur l'activité parlementaire de Nicole dans les années 20, nous nous intéresserons aux épisodes jugés significatifs qui ont fait intervenir la mémoire de Léon Nicole dans la société genevoise. Enfin, nous soulèverons le problème de l'interprétation historique de Nicole dans le contexte idéologique actuel.

### ***Un parcours politique singulier***

Bien que de nombreux acteurs du mouvement ouvrier suisse aient fait l'objet d'études spécifiques<sup>3</sup>, aucune biographie complète n'est encore à signaler concernant Léon Nicole. En se référant à la littérature existante, il est possible d'indiquer les principales étapes de la vie politique de Nicole et de repérer les lacunes de l'historiographie<sup>4</sup>.

---

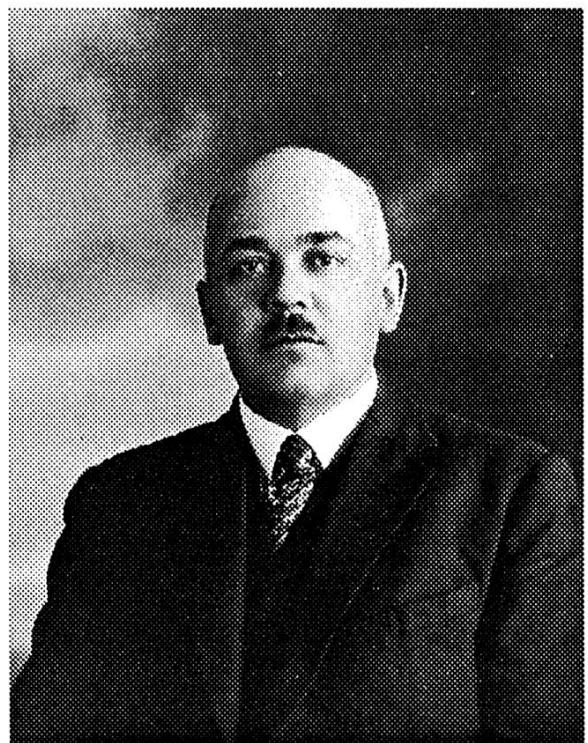
1 Jacques LE GOFF, *Histoire et mémoire*, Paris, 1988, p. 177.

2 Nous remercions MM. C. Torracinta, M. Jörimann, A. Rauber et G. Haldas, qui ont bien voulu nous prêter leur concours, ainsi que toutes les personnes et institutions contactées (en particulier la Teletec de la TSR).

3 Cf. Rudolf Martin HÖGGER, *Charles Naine 1874-1926. Eine politische Biographie*, Zurich, 1966; Ariane SCHMITT, *André Oltramare (1884-1947): un précurseur oublié*, Genève, 1994; Pierre JEANNERET, *Un itinéraire politique à travers la Suisse romande. La vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953)*, Lausanne, 1991; Peter BIELER, *Albert Steck 1843-1899, der Begründer der Sozialdemokratischen Partei der Schweiz*, Olten, 1960; Paul SCHMID-AMMANN, *Emil Klöti, Stadtpräsident von Zürich*, Zurich, 1965; Leonhard HAAS, *Carl Vital Moor, 1852-1932. Ein Leben für Marx und Lenin*, Zurich, Einsiedeln, 1970; Charles SPILLMANN, *Otto Lang 1863-1936. Sozialismus und Individuum*, Berne, Francfort, 1974; Hans Rudolf FRICK, *Zwischen Klassenkampf und Demokratie. Der erste sozialdemokratische Bundesrat Ernst Nobs als Redaktor am Zürcher Volksrecht, 1915-1935*, Clausthal-Zellerfeld, 1975; Louis SPECKER, *Weberpfarrer Howard Eugster-Züst, 1861-1932*, St. Gall, 1975; Karl LANG, *Kritiker, Ketzer, Kämpfer. Das Leben des Arbeiterarztes Fritz Brupbacher*, Zurich, 1976; Brigitte SPILLMANN-JENNY, *Robert Seidel 1850-1933. Aufstieg aus dem Proletariat*, Zurich, 1980; Christian VOIGT, *Robert Grimm. Kämpfer, Arbeiterführer, Parlamentarier. Eine politische Biographie*, Berne, 1980; Adolph MC CARTHY, *Robert Grimm, der schweizerische Revolutionär*, Berne, 1989; Walter WOLF, *Walther Bringolf. Eine Biographie. Sozialist, Patriot, Patriarch*, Schaffhouse, 1995 (et signalons que Luc Weibel travaille actuellement à une biographie de Charles Rosselet).

4 Nous ne pouvons aborder dans le cadre de cet article – même si le cas de Nicole donnerait lieu à une passionnante réflexion à ce propos –, la discussion autour de la biographie, qui connaît actuellement un renouvellement. Pour ce qui a trait aux problèmes généraux, le lecteur trouvera un intéressant bilan théorique et des références bibliographiques dans Pierre-Philippe BUGNARD, «les retrouvailles de la biographie et la nouvelle histoire», *Revue suisse*

Né le 10 avril 1887 à Montcherand, dans le canton de Vaud, Nicole passe son enfance dans une famille de modestes agriculteurs. Il suit l'école primaire à Montcherand et se rend à Orbe pour l'école secondaire (1899-1903). Ces jeunes années, si elles le confrontent avec une vie sans doute simple et rude, ne le mettent pas directement en présence de la misère et de l'injustice sociales. Ce n'est qu'au moment de sa formation professionnelle, puis de son entrée dans la vie active, qu'il découvrira véritablement les mécanismes sociaux de l'exploitation<sup>5</sup>. Agé de 10-12 ans, Nicole se passionne précocement pour les campagnes électorales de son village natal et est impressionné par les fêtes civiques – avec sonnerie de cloches – données après l'élection des conseillers communaux, des membres de la Municipalité ou des députés du « Cercle»<sup>6</sup>. Alors qu'il voyage pour Saint-Gall, où il accomplira l'école d'administration (1903-1905) préparant au métier de fonctionnaire des chemins de fer, des PTT et des douanes, Nicole voit pour la première fois, à Zurich, un cortège du 1<sup>er</sup> Mai, qui lui fait une profonde impression<sup>7</sup>. A cette époque, il lui arrive d'assister de la tribune – sans comprendre grand chose –, aux débats du Grand Conseil St. Gallois. Son stage terminé, Nicole est envoyé par l'administration à St. Moritz, au Sentier, à Lausanne, Interlaken, Yverdon, Vallorbe et à Bâle, où il arrive en automne 1908. Il se lie alors d'amitié avec Max Mäglin, un fougueux militaire.



*Léon Nicole en 1920, lorsqu'il est secrétaire général de la Fédération suisse des PTT.  
Photo de L.-L. Pricam  
(collection Pierre Nicole/Claude Torracinta)*

<sup>5</sup> Cf. Christiane UHLIG, *Utopie oder Alpentreum? Schweizer Reiseberichte über die Sowjetunion 1917-1941*, Zurich, 1992, pp. 345-351.

<sup>6</sup> Cf. G. MOREL, «Léon Nicole a soixante ans. Une vie consacrée à la cause du peuple», *Voix ouvrière*, 10.4.1947. (A noter la troublante parenté entre cet article et un document de dix-huit pages établi par Louis Piguet, sans date, qui présente la biographie de Nicole et qui contient des souvenirs personnels, cf. Archives Louis Piguet, Collège du Travail).

<sup>7</sup> Cf. Léon NICOLE, *Lettre ouverte à mes amis socialistes*, Genève, 1942, p. 1.

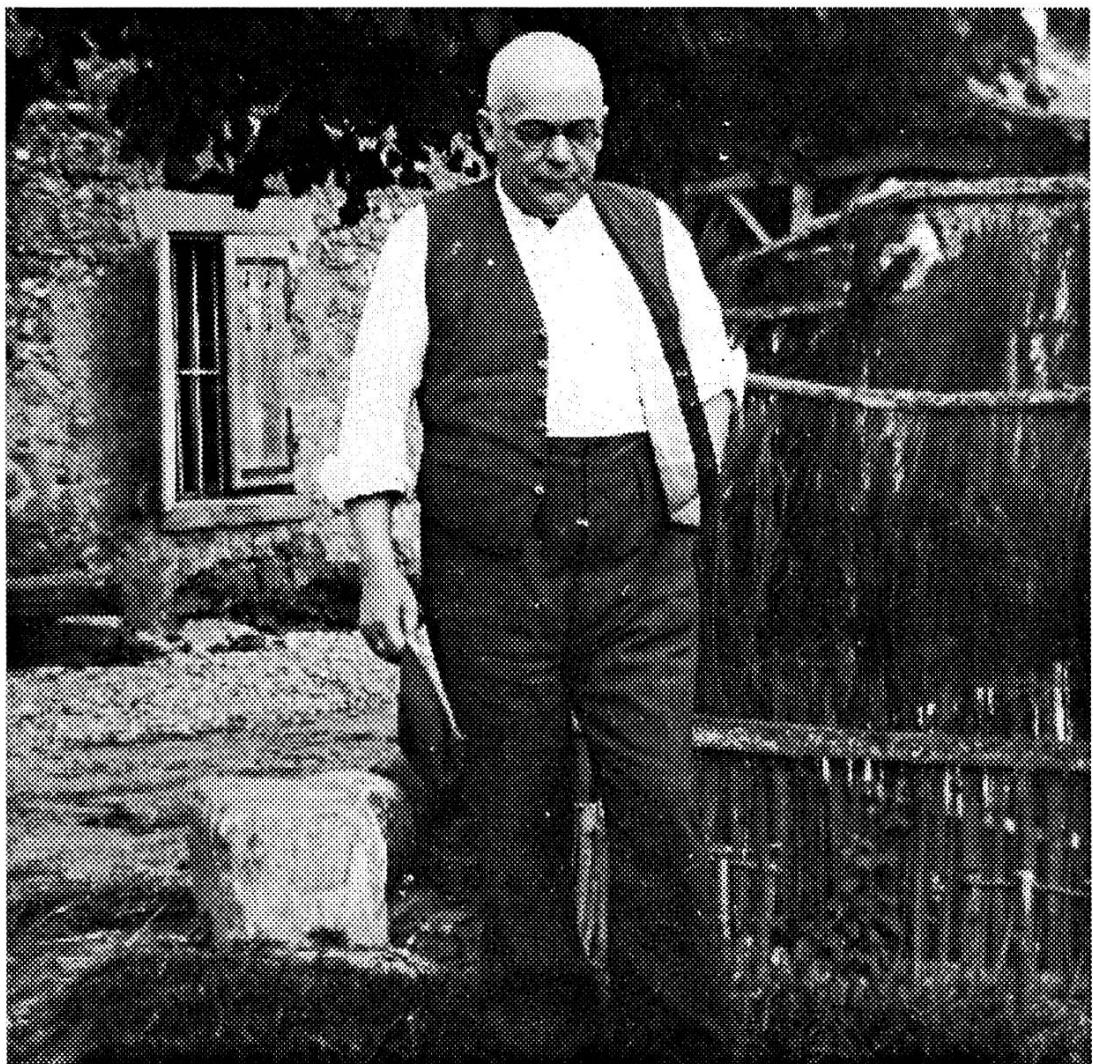
tant socialiste partisan de la Révolution russe. En 1909, Nicole adhère au Parti socialiste et y accomplit ce qu'il peut, en marge de son service de nuit et du service des ambulants. Il gagne alors 150 francs par mois. Deux ans après, il est nommé fonctionnaire postal à Genève et prend conscience de la pénible condition des postillons, qui dépendent en réalité d'un entrepreneur postal sous-traitant le travail et versant des salaires de 100 à 120 francs par mois<sup>8</sup>. Nicole entreprend de défendre les intérêts de ceux-ci et met sur pied une section locale de défense des postillons, bientôt partie prenante d'une association suisse. Élu secrétaire central des postillons, Nicole lutte aux côtés de la fédération suisse des employés PTT. A partir de 1914, les postillons sont intégrés au personnel fédéral. Après avoir été membre du Comité central de l'Association suisse des fonctionnaires postaux, présidée alors par Charles Burklin, Nicole prend la tête de l'Union locale du personnel fédéral (cheminots et postiers réunis). C'est à ce titre qu'il soutient, dans le cadre de la grève générale décrétée par le comité d'Olten, les cheminots genevois, en grève par ordre de leur comité central, tandis que l'organisation centrale des fonctionnaires postaux refuse de s'associer au mouvement. Cet engagement vaut à Nicole sa première arrestation en novembre 1918<sup>9</sup>. Six mois plus tard, Léon Nicole et Emile Nicolet (1879-1921), qui fut également très actif pendant la grève, sont acquittés par le Tribunal militaire.

A travers son activité syndicale, Nicole gagne en influence auprès des travailleurs et du corps électoral, qui l'élit en octobre 1919 au Conseil national et en novembre de la même année au Grand Conseil genevois. Son mandat politique étant incompatible avec la charge d'employé postal, Nicole opte pour le combat parlementaire et prend du même coup un net ascendant sur le Parti socialiste genevois (PSG), qui vient d'être unifié. Son action politique ne se réduit pas au parlementarisme, car Nicole est avant tout un militant. Rédacteur à la *Voix du Travail*, journal hebdomadaire nouvellement créé, il est aussi secrétaire général de la Fédération suisse des PTT à Lausanne. En même temps que croît l'assise électorale du PSG (27 députés au Grand Conseil genevois en 1919, contre 11 lors de la précédente législature), Nicole se révèle être un véritable chef politique. Après la mort de Nicolet, il décide de quitter ses fonctions à la Fédération des PTT pour assumer la direction du parti et fonder un quotidien, *Le Travail*, qui paraît dès le 1er avril 1922. L'on a pu dire qu'à compter de cette date, «son destin personnel se confond totalement avec celui du socialisme genevois.»<sup>10</sup> Mais

8 Cf. G. MOREL, art. cit., p. 3.

9 Sur la grève générale, notamment sur le cas genevois, cf. M. VUILLEUMIER, F. KOHLER, E. BAILLIF, M. CERUTTI, B. CHEVALLEY, *La grève générale de 1918 en Suisse*, Genève, 1977 et Mauro CERUTTI, *Un tournant dans l'histoire du mouvement ouvrier genevois: la grève générale de novembre 1918*, mémoire de licence, Université de Genève, 1974.

10 Pierre JEANNERET, *Dix grandes figures du socialisme suisse*, no 2, édité par le Parti socialiste vaudois, septembre 1992, p. 36.



*Nicole dans les années 50 sur les lieux de la ferme familiale, à Montcherand (VD).*  
(Collection Pierre Nicole/Claude Torracinta)

l'activité de Nicole au cours des années 20 demeure aujourd'hui méconnue, parce qu'éclipsée par celle, de loin plus tumultueuse, des années suivantes.

Notre étude sur l'un des aspects de l'activité parlementaire de Léon Nicole, dans les années 20, avait précisément pour objectif de jeter une lumière sur cette période délaissée de la carrière de Nicole<sup>11</sup>. Ce travail, s'attachant aux seules «interpellations» et «questions» de Nicole, ne reflète qu'une partie – dont la nature exacte serait à définir plus précisément – du combat parlementaire de ce dernier. Nous nous bornerons ici à regrouper par thèmes significatifs les principaux domaines d'intervention de Nicole au parlement cantonal. Ceux-ci peuvent se résumer dans le tableau suivant:

---

11 Cf. Luc VAN DONGEN, *L'«honorable député Nicole», 1920-1933. Treize années de parlementarisme à Genève*, petit mémoire, Université de Genève, 1993, 46 p.

**Tableau 1**

***Interpellations et questions de Léon Nicole au Grand Conseil genevois, 1920-1930***

DOMAINES		SUJETS CONCERNES
Défense des ouvriers	<b>Chômage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chômage dans l'industrie métallurgique (23.10.1920)</li> <li>• Chômeurs suisses et étrangers (15.1.1921)</li> <li>• Situation des Confédérés (7.5.1921)</li> <li>• Pour le début des travaux à la gare (18.6.1921)</li> <li>• Pour une commission spéciale sur le chômage (21.1.1922)</li> </ul>
	<b>Conditions de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salaires du personnel de l'asile de Bel-Air (28.1.1920)</li> <li>• Pour l'ouverture d'une enquête sur les conditions de travail de la population ouvrière (21.11.1925)</li> <li>• Mesures à prendre pour protéger les ouvriers du bâtiment (8.10.1927)</li> <li>• Mauvaise application de la loi sur les fabriques (9.1.1928)</li> </ul>
	<b>Conditions de vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la création d'un Office du logement (19.5.1920)</li> <li>• Protection des locataires et création de logements (5.6.1926)</li> <li>• Projet de loi pour un Office cantonal du logement, construction d'appartements pour familles nombreuses (19.1.1929)</li> <li>• Evacuations des locataires (26.6.1929)</li> <li>• Pour la mise sur pied d'une assurance vieillesse complémentaire (12.10.1929)</li> <li>• Diminution de la taxe vélo, moyen de transport des ouvriers (8.1.1930)</li> </ul>
Rôle de l'Etat	<b>Scandales publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caisse de prêts sur gages (17.3.1928)</li> <li>• Affaire Wrage, prélèvement indu du droit des pauvres (5.10.1929)</li> <li>• Fraude fiscale d'une société immobilière (7.5.1930)</li> </ul>
	<b>Investissements publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compagnie genevoise des tramways électriques (20.1.1923)</li> <li>• Ipsa-imprimerie (22.5.1929)</li> </ul>
Economie	<b>Finances, fiscalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une loi imposant les grandes fortunes (25.9.1926)</li> </ul>
	<b>Zones franches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un arrêté législatif concernant la question des zones (4.2.1922)</li> <li>• Mémoire de Mgr Petite, vicaire général de l'Evêque de Fribourg, Lausanne et Genève (2.6.1928)</li> <li>• Désignation des représentants de la Suisse dans les négociations avec la France (28.9.1929)</li> </ul>
	<b>Antiprotectionnisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise agricole, hausse des prix (17.10.1928)</li> <li>• Vie chère (21.9.1929)</li> </ul>
	<b>Russie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise des relations avec la Russie (25.10.1930)</li> </ul>

DOMAINES		SUJETS CONCERNES
Intérêts du canton	<b>Fusion des communes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme administrative, intégration des communes suburbaines (22.10.1927, 25.2.1928, 22.9.1928)</li> </ul>
	<b>Administration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réorganisation du Département de justice et police (13.1.1926)</li> <li>• Contrôle de l'administration cantonale par les députés (12.10.1929)</li> </ul>
	<b>Gestion publique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laxisme face aux maisons de jeu (24.1.1920)</li> <li>• Complaisance de la police dans la prostitution (13.1.1926)</li> <li>• Eclairage des rues (28.3.1925)</li> <li>• Arrosage des routes (4.5.1927)</li> </ul>
Combat d'idées	<b>Antifascisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gardes civiques (23.9.1922, 6.2.1926, 20.2.1926, 14.9.1927), etc.</li> </ul>
	<b>Antimilitarisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manifeste de l'Union des instituteurs, pour la suppression du budget militaire (11.1.1928)</li> <li>• Légion étrangère (19.1.1929), etc.</li> </ul>
	<b>Philo-soviétisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Film soviétique <i>La Mère</i>, d'après M. Gorki (22.9.1928), etc.</li> </ul>
	<b>Liberté d'expression</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours à l'Université de Genève du professeur Duprat, sociologue (28.5.1930)</li> <li>• Conférence de la centrale d'éducation ouvrière sur le premier plan quinquennal soviétique (28.6.1930)</li> </ul>
	<b>Anticolonialisme, anti-impérialisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Légion étrangère (19.1.1929)</li> </ul>
Agitation sociale		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perturbations lors d'une manifestation contre le chômage (29.1.1921)</li> <li>• Manifestation contre la baisse des salaires (21.9.1921)</li> <li>• Incidents lors d'une conférence publique en l'honneur de Matteotti (12.6.1926, 19.6.1926)</li> <li>• Incidents lors de la manifestation de solidarité avec Sacco et Vanzetti (22.10.1927)</li> </ul>

Reflet assez fidèle de la vie politique et sociale genevoise de 1920 à 1930, ces thèmes donnent également un aperçu des conceptions politiques de Nicole<sup>12</sup>. Les grands axes en sont la défense du monde du travail et la promotion d'une gestion socialiste des affaires, qui se caractérise notamment par la collectivisation et les monopoles d'Etat dans les secteurs socio-économiques sensibles (propriété mobilière et immobilière, moyens de production, banques, transports, etc.). L'économie doit être entièrement au service de la collectivité, ce qui doit se traduire par la socialisation des immeubles, l'«organisation socialiste» des banques, les monopoles d'Etat (blé, combustible...), les coopératives agricoles, etc. L'«intérêt collectif», qui s'oppose aux «intérêts particuliers» ou aux «intérêts des privilégiés», régit toutes les conceptions politiques de Nicole, d'où les virulentes campagnes contre les partis bourgeois dilapidant les deniers publics (cf. affaires Ipsa, CGTE, puis plus tard la Banque de Genève).

Notre étude a notamment montré l'influence considérable exercée par l'expérience de «Vienne la rouge» sur les socialistes genevois des années 20, et Nicole en particulier<sup>13</sup>. Exemple de «saine et bonne socialisation»<sup>14</sup>, la politique pratiquée par la municipalité socialiste viennoise en matière de logement, par exemple, est constamment citée comme référence<sup>15</sup>. De même, il apparaît que des socialistes genevois se sont également intéressés de près aux progrès réalisés par Vienne dans le domaine de l'école publique<sup>16</sup>.

---

12 Pour leur analyse, cf. Luc VAN DONGEN, *op. cit.*

13 Après l'instauration de la République en 1918, la province autrichienne est majoritairement conservatrice et chrétienne-sociale, alors que la capitale est socialiste. De 1918 à 1920, et tout au long des années 20, les socio-démocrates viennois (F. Hanusch, J. Reumann, K. Seitz, H. Breitner, J. Tandler, R. Danneberg, etc.), réalisent une politique sociale originale et très avancée dans les domaines considérés comme vitaux: le travail et la santé (allocations de chômage, durée du travail, protection du travail, congés payés, délégues des entreprises, Chambres syndicales, assurances maladie, etc.), le logement (60 000 habitations construites, protection des locataires), l'enseignement (internats fédéraux d'éducation, enseignement populaire, méthodes basées sur la psychanalyse, etc.), l'urbanisme, la culture, etc. (cf. Jacques DROZ, *Histoire générale du socialisme*, t. III, *De 1919 à 1945*, Paris, 1977, pp. 255-257).

14 Léon Nicole, *Mémorial du Grand Conseil*, t. I, 5.6.1926, p. 587.

15 Voir les débats au Grand Conseil du 5.6.1926, 4.2.1928, 25.2.1928, 26.1.1929 et 2.2.1929. Voir aussi les développements de Léon Nicole, rapporteur de la minorité de la commission, à propos du projet de loi socialiste pour la création d'un Service cantonal du logement (*Mémorial du Grand Conseil*, Annexes, t. III, 4.2.1928, pp. 22-23).

16 Citons le cas d'Emile Unger (1895-1967), membre du parti socialiste, rédacteur au *Travail* et instituteur, qui s'est rendu à Vienne pour constater les efforts accomplis (cf. *Mémorial du Grand Conseil*, t. I, 9.2.1929, p. 181). Sur le même thème, voir aussi le compte-rendu d'un pédagogue genevois, Robert DOTTRENS, *L'éducation nouvelle en Autriche*, Neuchâtel, 1927.

Percevant dans les gardes civiques une menace pour la démocratie et un danger fasciste, Nicole se rapproche toujours davantage de la Russie. Dès 1920, il défend le bolchévisme au nom de la solidarité ouvrière avec les ennemis du capitalisme<sup>17</sup>. Mais les revendications de Nicole et des socialistes, qui passent par l'intervention de l'Etat, se heurtent au dogme du libéralisme économique et aux conceptions élitistes de la bourgeoisie. La rhétorique que Nicole emploie au Grand Conseil va alors se durcir. Ses discours se font de plus en plus intransigeants, tandis que les camps politiques se polarisent toujours davantage. Contrastant avec l'esprit «révolutionnaire» de Nicole, certaines interpellations et questions montrent également un Nicole modéré, disposé à respecter les lois, soucieux de l'éclairage et de l'arrosage des routes... Pourtant, le Parti socialiste genevois rompt en 1927 son alliance électorale avec les radicaux et se lance seul dans la bataille. Au nombre de 29 en 1923, les députés socialistes seront 32 en 1927 et 37 en 1930. Bien qu'ayant refusé les 21 conditions de l'Internationale communiste, Nicole imprime au parti une ligne plus à gauche que dans le reste du pays. L'aile modérée de Charles Rosselet (1893-1946) est largement minoritaire.

De mai 1922 à mai 1927, Nicole est également conseiller administratif de la commune du Petit-Saconnex. Entre 1923 et 1925, il subit les assauts de la maladie (une tuberculose osseuse de la colonne vertébrale), qui l'oblige à rester de longs mois dans une clinique à Leysin, couché sur une planche et rédigeant ses articles pour *Le Travail/Droit du Peuple* – fusionnés en 1925 – grâce à une installation spéciale. En février 1931, il dénonce le scandale de la Banque de Genève, dont la faillite sera effective en juillet. La colère populaire est grande. Le 31 août 1931, Nicole se rend en compagnie de quelques amis, dont Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953), Louis Piguet (1904-1974) et quelques camarades alémaniques, au congrès international contre la guerre et le fascisme d'Amsterdam, malgré l'ordre de boycott donné par l'Internationale socialiste. Présent à titre de «journaliste socialiste»<sup>18</sup>, il y fait la connaissance de nombreux militants autrichiens, hollandais, belges et français. Il noue aussi de bonnes relations avec le Parti communiste français, grâce auxquelles *Le Travail* entrera par la suite en collaboration avec *L'Humanité*<sup>19</sup>. A son retour, Nicole est blâmé par le comité central, à Berne.

L'on en arrive ensuite aux événements du 9 novembre 1932, à la suite desquels Nicole est arrêté, puis condamné, le 7 juin 1933, à six mois de prison, sous déduction de 60 jours de détention préventive, et à cent francs d'amende. A peine sorti de prison, Nicole est élu chef d'un gouvernement à

---

17 Cf. *Mémorial du Grand Conseil*, 21.1.1920, p. 122.

18 Léon NICOLE, *op. cit.*, p. 5.

19 Cf. Brigitte STUDER, «Les communistes genevois, Léon Nicole et le Komintern dans les années trente», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XXII, 1992, p. 72.

majorité socialiste (4 conseillers d'Etat sur 7)<sup>20</sup>. Lâché par les milieux financiers et économiques, placé sous tutelle fédérale, victime d'une conjoncture très défavorable, de l'incompréhension du peuple, des rivalités politiques avec les communistes et les anarchistes, sans majorité législative, le gouvernement socialiste connaîtra l'échec aux élections de 1936<sup>21</sup>. En 1938, Nicole accueille dans les rangs du PSG les militants du parti communiste, qui vient d'être interdit, et concrétise par un nouveau geste la collaboration de fait qui s'est instaurée entre communistes et socialistes<sup>22</sup>. De février à mars 1939, il visite la Russie avec le communiste Karl Hofmaier (1897-1966), qui a organisé le périple dans le but de convertir Nicole au communisme. De retour en Suisse, il s'attelle immédiatement à la publication d'un compte-rendu du voyage<sup>23</sup>, dans lequel il vante les réalisations soviétiques, et donne une série de conférences dans tout le pays. Le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale, de leur côté, attendent le moment de rompre définitivement avec le chef socialiste indiscipliné. L'occasion est fournie par le soutien de Nicole au pacte germano-soviétique, signé le 23 août 1939. Le 8 septembre, il est exclu du PSS. La scission du parti genevois est inévitable et tourne nettement à l'avantage de Nicole, qui entraîne dans son sillage 93% des socialistes de Genève et 86% de Vaud<sup>24</sup>. Le 3 décembre, il fonde la Fédération socialiste suisse, qui connaît une brève existence jusqu'à son interdiction par le Conseil fédéral le 27 mai 1941. Le 11 juin, les Chambres fédérales excluent Léon Nicole, Jacques Dicker (1879-1942), Eugène Masson (1877-1944) et Ernest Gloor (1893-1964) du Conseil national. Neuf jours plus tard, c'est au tour du Grand Conseil genevois d'exclure Nicole et vingt-trois autres députés. Nicole, de même que 270 militants à Genève, est déclaré «inéligible» et figure sur une liste officielle. Il n'en continue pas moins ses activités, éditant tracts et feuilles clandestines, essayant de contourner les obstacles légaux pour agir sur la vie publique.

Fin janvier 1943, un grand procès est intenté contre Nicole et K. Hofmaier, mais celui-ci ne parvient pas à établir la culpabilité des accusés. A la suite d'une imposante manifestation de soutien à Nicole qui se tient le 1er février, des représentants des autorités genevoises vont tenter de convaincre le Conseil fédéral d'expulser Nicole. Différentes solutions sont

---

20 Sur les années 1930-1933, on trouvera des informations utiles dans Michel REY, *Genève 1930-1933. La révolution de Léon Nicole*, Berne, 1978.

21 Cf. Marie-Madeleine GROUNAUER, *La Genève rouge de Léon Nicole, 1933-1936*, Genève, 1975, et Alex SPIELMANN, *L'aventure socialiste genevoise 1930-1936. De l'opposition à l'émeute, de l'émeute au pouvoir, du pouvoir à l'opposition*, Lausanne, 1981.

22 Sur ces rapports ambigus, cf. Brigitte STUDER, art. cit.

23 Cf. Léon NICOLE, *Mon voyage en URSS, 14 février-14 mars 1939*, Genève, 1939.

24 Cf. Pierre JEANNERET, *Léon Nicole et la scission de 1939. Contribution à l'histoire du Parti socialiste suisse*, FNRS, Lausanne, 1986/1987.

envisagées, qui vont de l'expulsion doublée d'une intervention de l'armée, à l'internement de Nicole par les pouvoirs militaires, en passant par l'engagement d'une nouvelle poursuite pénale à son encontre ou l'assignation à résidence sur territoire vaudois<sup>25</sup>... Cependant, le 9 mai 1943 est déposée une liste du Parti ouvrier aux élections municipales genevoises. Cette liste, derrière laquelle se cachent en vérité bon nombre de citoyens inéligibles, remporte 26 des 64 sièges que compte le Conseil municipal. L'extrême-gauche refait surface sur la scène politique suisse, alors que Nicole est emprisonné pour la troisième fois en août 1943, pour une durée de trois semaines. A l'occasion de l'échéance décisive des élections fédérales d'octobre 1943, des pourparlers ont lieu entre les différentes composantes de la gauche et de l'extrême-gauche (L. Nicole, H. Oprecht, W. Bringolf, E. Reinhard...), mais l'unité, souhaitée par Nicole, ne peut se réaliser.

Les 14 et 15 octobre 1944 est fondé à Zurich le Parti suisse du travail (PST). Nommé président du PST et rédacteur en chef de la *Voix ouvrière*, le nouvel organe du parti, Nicole retrouve des responsabilités politiques et une activité publique à la hauteur de ses ambitions. Une seconde carrière politique s'ouvre à lui, dans l'euphorie des victoires électorales de l'immédiat après-guerre (36 sièges sur 100 aux élections cantonales genevoises de 1945). En raison de nombreux conflits de personnes et de divergences idéologiques ayant pour cadre le problème de la neutralité suisse, Nicole quitte la *Voix ouvrière* le 6 février 1952, puis fonde la *Voix du Travail*, qui s'appellera plus tard *Le Progressiste*. Le journal entame une violente polémique contre les dirigeants communistes, valant à Nicole son exclusion du PST en décembre 1952. Il crée ensuite le Parti progressiste, qui réussit à obtenir 7 sièges au Grand Conseil en 1954 et 5 sièges au Conseil municipal en 1955, mais qui disparaît aux élections suivantes. Conseiller national de 1947 à 1953, député au Grand Conseil depuis 1945, Nicole est contraint de se retirer de la vie politique en mai 1955 en raison d'une attaque.

L'historiographie a largement négligé les années de formation et les années 20, raison pour laquelle nous avons cru utile de fournir quelques éléments sommaires concernant cette dernière période. Les années 30, en revanche, sont mieux connues, même si l'on ignore encore certaines choses (rapports de Nicole avec les socialistes, avec les communistes, influences internationales, etc.). L'épisode de la scission a fait l'objet d'une étude fouillée, alors que l'histoire du temps de la clandestinité reste à écrire: l'attitude de Nicole à l'égard de l'Allemagne et du frontisme suisse (le Dr W. Michel), par exemple, n'a pas encore été analysée de manière totalement satisfaisante. De même que demeurent ouvertes les questions de l'interdiction

---

25 Cf. André RAUBER, «En 1943, on voulait bannir Nicole et mettre Genève en état de siège. Les révélations des archives», *Le Courrier*, 9.11.1993.

de la Fédération socialiste suisse et de l'échec des tentatives unitaires de 1943. Il manque aussi une histoire solide de la fondation du Parti suisse du travail et, surtout, une explication de la rupture de Nicole avec le PST<sup>26</sup>.

L'historien qui s'intéresse à l'évolution politique de Léon Nicole dispose à l'heure actuelle de la presse, du *Mémorial du Grand Conseil*, du *Bulletin sténographique du Conseil national*, de quelques témoignages publiés et également de diverses archives, mais malheureusement pas d'un fonds Nicole préconstitué. Tout porte à croire que les archives et les documents personnels de Nicole (lettres, écrits, notes, journaux, tracts, photos, coupures de presse, etc.) sont perdus. Restent les fonds d'archives des organisations ouvrières (partis, syndicats, Komintern, etc.), des individus (militants, amis, journalistes, historiens), ainsi que des institutions vouées à la recherche. Des documents sont notamment à signaler à la Studienbibliothek de Zurich (Stiftung zur Geschichte der Arbeiterbewegung<sup>27</sup>), aux Archives fédérales de Berne (dossiers du Ministère public<sup>28</sup>) et au Parti socialiste suisse. Le Collège du Travail à Genève et les Sozialarchiv für Zeitgeschichte à Zurich possèdent pour leur part peu de choses, tandis que les archives du Parti socialiste genevois et du Parti du travail doivent être prochainement classées et inventoriées, ce qui facilitera le travail des chercheurs.

---

26 Sur Léon Nicole, voir aussi Henri TRONCHET, «Paradoxal Léon Nicole» (entretien avec M. Busch), *Cahiers de l'AEHMO*, 7, 1990-1991, pp. 23-37. On trouvera certains compléments d'information dans les mémoires de licence de Flavio BROCCO, *Le Parti socialiste genevois depuis la scission communiste jusqu'à l'alliance avec les radicaux*, Université de Genève, Faculté des lettres, 1978; Neria MONETTI, *Le sort du front unique à Genève pendant les années 30*, Université de Fribourg, 1976; Arlette AVIDOR, Diane SOUTTER, Christine JOSSE, *Genève socialiste, 1933-1936: trois années de la lutte de Léon Nicole face à la haute finance*, Université de Genève, Département d'histoire économique, 1970; Christiane ROH, *La politique urbaine sous le gouvernement socialiste, 1933-1936*, Université de Genève, Faculté des lettres, 1976; Fernande VEUTHEY, *L'extrême-gauche genevoise, 1939-1944*, Université de Genève, Faculté des lettres, 1975; Michel JEANNERET, *Les mouvements ouvriers communiste et socialiste à Genève autour de 1950*, Université de Genève, Département d'histoire économique, 1983 [renseignements précieux sur la rupture de 1952 et le Parti progressiste]. Consulter également la *Neue Zürcher Zeitung*, no 3, 1953; les *Basler Nachrichten*, no 509, 1957; et le *Vorwärts*, no 79, 1947, no 83, 1951.

27 Cf. KPA-Ni 1 (1939-1943), KPA-Ni 2 (1951-1953), KPA-Ni 3 (1952-1954), 30 cm.

28 Cf. Archives du Département fédéral de justice et police, 4001(C)1 205/206/207/209...

## Nicole dans la mémoire collective genevoise de 1965 à nos jours

### *Justice sociale en période de prospérité*

Lorsque Léon Nicole meurt le 28 juin 1965, à l'âge de 78 ans, des suites d'une maladie qui le harcela toute sa vie, il ne joue plus guère de rôle dans la vie publique. Ayant dû abandonner le combat politique en 1955 pour des raisons de santé, il est depuis cette date tombé dans l'oubli. Certes, le 9 novembre 1962, une délégation du Parti du travail (PdT) s'était encore rendue à son domicile, afin de fleurir le «camarade Léon»... Et le PdT avait rappelé son nom à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire du parti en 1964. Mais Nicole meurt dans la solitude et le dénuement, un peu misérablement à dire vrai. Durant ses vieux jours, Nicole avait eu pour seule ressource une rente spéciale allouée par l'Etat.

A l'annonce de son décès, le *Journal de Genève* évoque le défenseur des faibles, qui avait inspiré horreur à certains, exaltation à d'autres et qui, du fait de l'intensité des passions qu'il avait suscitées, n'avait d'égale que le révolutionnaire radical James Fazy. Or, si ce-dernier avait en quelques années totalement modelé le visage de la Genève moderne, Nicole ne laissait rien derrière lui, d'après l'organe des milieux bourgeois. Le libéral Albert Picot, qui mourra un an plus tard, ne s'en incline pas moins devant la sincérité du lutteur, tout entier voué à sa «mission»<sup>29</sup>. Pour la *Tribune de Genève*, c'est un «symbole d'une époque agitée» qui disparaît avec Nicole, une époque qui peut sembler définitivement révolue dans un contexte de prospérité économique, de croissance et d'augmentation générale du niveau de vie<sup>30</sup>. *La Suisse* s'exprime en des termes semblables sur le compte de celui qui marqua «une étape décisive des luttes ouvrières à Genève et en Suisse». On y trouve, comme dans les autres journaux, mention des principales étapes de la carrière de Nicole, parmi lesquelles figurent en bonne place les événements du 9 novembre 1932, l'échec du gouvernement socialiste de 1933-1936 et le soutien de Nicole au pacte germano-soviétique, en automne 1939. A côté de la mauvaise foi du politicien, *La Suisse* souligne l'honnêteté de l'homme et la dignité du lutteur, des traits partout présents<sup>31</sup>. C'est de René Leyvraz, rédacteur en chef du catholique *Courrier*, que Nicole reçoit son plus bel hommage, à travers des mots qui résonneront plus de vingt ans plus tard dans l'enceinte du Grand Conseil et qui seront régulièrement repris par l'histoiregraphie. Usant du ton de la confidence et de la compassion, René

---

29 Cf. *Journal de Genève*, 30.6.1965 (J.-D. C.).

30 Cf. *Tribune de Genève*, 29.6.1965 (article non signé).

31 Cf. *La Suisse*, 29.6.1965 (article non signé).

Leyvraz dresse le portrait d'un homme personnellement révolté par l'injustice sociale, désintéressé, intègre, aussi généreux et droit dans ses pensées que dans ses moeurs, chez qui la sincérité et la pureté se sont substituées à la doctrine («la dialectique marxiste le rasait jusqu'à l'os... »). Selon Leyvraz, qui s'adresse maintenant aux chrétiens, il y a de quoi prendre le comportement moral de Nicole en exemple. S'il ne se cache pas les travers criants et bruyants de Nicole, Leyvraz ne mesure pas moins les limites des critiques provenant des «professeurs de vertus démocratiques»<sup>32</sup>.

Sous le titre «Léon Nicole, combattant pour le socialisme, défenseur des humbles, homme de masses, tribun populaire», la *Voix ouvrière* publie un long commentaire qui aborde «L'action politique» et «L'homme». De tous les témoignages, celui de la *Voix ouvrière* est sans doute le plus ambigu, car il émane d'un parti qui a exclu Nicole de son sein et qui, dès lors, lui avait voué une haine tenace. Pourtant, l'on ne trouve aucune trace d'animosité personnelle dans l'article qui fait l'éloge de l'adversaire acharné du régime d'exploitation et d'injustice, du partisan du «vrai socialisme». Aussi le Parti du travail conserve-t-il comme souvenir de Nicole «*cette flamme révolutionnaire (et quand il parlait de la révolution socialiste, il ne reculait ni devant le mot, ni devant la chose), cette nécessaire intransigeance à l'égard du mal social, de l'exploitation, de l'oppression, cet amour des plus humbles et des plus malheureux, cette inflexible volonté d'améliorer leur sort, cet ardent espoir d'une société plus juste, plus humaine, plus fraternelle, dont il avait vu luire l'aube et pour laquelle il avait décidé de se battre toute sa vie*»<sup>33</sup>. L'homme dépeint par la *Voix ouvrière* est résolument révolutionnaire: il a bousculé les idées reçues, fait sauter «les cadres d'un socialisme réformiste et vieillot» et s'est constamment battu pour «une transformation fondamentale de la société». L'article aborde d'autres points encore: l'antifascisme, les années de gouvernement (le barrage du mur d'argent), la politique d'unité, la défense de l'URSS, les interdictions pendant la guerre, la fondation du Parti du travail, les luttes sociales de l'après-guerre (AVS, vacances payées, allocations familiales, réformes fiscales) et les «divergences» de 1952 («Le temps n'est pas venu encore d'exposer pourquoi et comment ces choses-là furent possible et comment elles prirent la tournure regrettable que l'on sait»).<sup>34</sup>

On notera le relatif silence des organes syndicaux qui, à l'exception de *Service public* (organe officiel de la fédération suisse du personnel des services publics/VPOD), de *L'Union PTT* et de *Syndicalisme* (organe des syndicats chrétiens de la Suisse romande), n'ont pas jugé nécessaire de

32 Cf. *Le Courrier*, 30.6.1965.

33 *Voix ouvrière*, 30.6.1965 (signé «Voix ouvrière»).

34 *Ibid.*

consacrer quelques lignes à l'ancien militant syndicaliste. *Service public* exprime, sans surprise, sa reconnaissance à l'homme qui déploya en tant que président de l'Union fédérative une intense activité syndicale<sup>35</sup>. *L'Union PTT* publie un bref article qui évoque l'homme qui fut «à la pointe dans le mouvement ouvrier» et qui fut de ceux «qui ont suivi toute l'évolution de la classe ouvrière dans notre pays depuis le début du siècle». L'organe syndical fait aussi une allusion équilibrée au gouvernement socialiste, qui eut à gérer un lourd héritage économique et financier, des faits souvent occultés par la presse bourgeoise et peu présents dans la mémoire populaire. Et l'article de se conclure sur l'idée qu'une page de l'histoire suisse se tourne avec la disparition de «l'un des derniers de la grande lignée des hommes politiques ouvriers de notre temps»<sup>36</sup>. Dans *Syndicalisme*, R. Mugny s'interroge à propos du concert d'éloges qui s'abat sur Léon Nicole. Selon ce dernier, Nicole est présentement capable de rassembler un large consensus autour de sa personne, car l'on ne se souvient plus des années 30, de même que l'on a oublié les circonstances qui avaient poussé Nicole sur le devant de la scène. Le tribun mort, semble regretter Mugny, n'est plus dangereux, il ne serait donc guère étonnant que Nicole ait un jour... sa statue à Genève<sup>37</sup>! Une intuition qui se révélera non dépourvue de sens, comme on le verra.

Lors des obsèques de Nicole, une foule considérable (entre deux et quatre mille personnes) se rend, malgré une pluie diluvienne, au cimetière Saint Georges. Outre les représentants des autorités et des partis «ouvriers», l'on trouve des centaines de petites gens, casquette à la main, venus témoigner leur affection au combattant disparu. Devant les couronnes portant l'inscription «Parti du travail», «Parti ouvrier et populaire», «Imprimerie Pré-Jérôme», «Parti socialiste», «Camarades progressistes», «Fédération du personnel fédéral», «Union PTT», «Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment» et «Conseil d'Etat», prennent successivement la parole divers orateurs. Henri Anet, président de l'Union PTT, relève dans l'action de Nicole – cet «homme véritable» – sa défense des humbles, sa lutte contre le fascisme et ses combats pour la paix. Jeanne Matile, une camarade proche de Nicole, apporte quant à elle le salut des femmes au défunt, tandis que le conseiller d'Etat socialiste André Chavanne (1916-1990) souligne l'importance de son engagement contre toutes les formes d'injustice. Apparemment unie face au souvenir de Nicole, la gauche ne s'exprime toutefois pas directement par le biais de ses appareils et il ne se trouve aucun *parti* pour revendiquer l'héritage politique du défunt.

---

35 Cf. *Service public*, 9.7.1965 (spu.).

36 Cf. *L'Union PTT*, 16.7.1965 (Guido Nobel).

37 R. Mugny, *Syndicalisme*, 9.7.1965.



*Inauguration du monument funéraire à la mémoire de Léon Nicole en 1966. A gauche, monument d'Alex Meylan taillé dans un calcaire rosé de Bourgogne avec, sur le socle, le bronze de Pedro Meylan datant de 1936. Sur le podium, Henri Anet, président central de l'Union PTT. (Archives photos Tribune de Genève)*

Une année après la mort de Nicole qui l'avait arraché de l'oubli, diverses personnalités de la gauche genevoise se constituent en comité et entreprennent de récolter des fonds afin d'ériger un monument à la mémoire de l'ancien chef socialiste. Son président est Louis Piguet, député socialiste anciennement membre du PdT, qui oeuvra aux côtés de Nicole de 1931 à 1948. On ignore quels sont les autres membres de ce comité, qui se compose d'une dizaine de personnes. La cérémonie a lieu le 26 juin 1966 et y prennent part, outre la veuve de Léon Nicole et son fils Pierre Nicole, plusieurs figures politiques locales (T. Bartholdi, W. Donzé, C. Ketterer, A. Chavanne, R. Dafflon, F. Born, J.-C. Bossy, H. Trüb, J. Vincent...). L'on inaugure solennellement au cimetière de Plainpalais un monument dans lequel se trouve gravé le message «Tout par le peuple, tout pour le peuple / Au défenseur des

libertés populaires, les travailleurs reconnaissants», et qui est également fait d'un buste en bronze façonné par le sculpteur Pedro Meylan. Le clou de la matinée est cependant constitué par le dépôt des cendres de Nicole – transférées du crématoire de St. Georges – dans le socle du monument. Ainsi Nicole entre au Panthéon genevois et ses cendres reposent parmi les personnages illustres de la République<sup>38</sup>! Bien que de portée limitée, l'acte est malgré tout symbolique. Pourquoi un tel geste? Que veulent célébrer les initiateurs en consacrant la mémoire de Nicole? Dans le discours qu'il prononce à cette occasion, le socialiste André Chavanne insiste sur la nécessaire continuité des idéaux. Henri Anet, qui lui aussi s'exprime à nouveau, ne dit pas autre chose quand il se félicite de la brèche que Nicole a faite dans le «mur de l'incompréhension sociale». La gauche socialiste et syndicale se dit convaincue de représenter la continuité avec ce que Nicole avait de meilleur. La devise «Tout par le peuple, tout pour le peuple» a trouvé son incarnation en la personne de Chavanne, lui aussi animé par le «souffle puissant des tribuns», et qui défend avec ardeur ses réalisations sociales dans le domaine de l'instruction publique. Or, l'époque tourmentée de Nicole est révolue et il faut s'adapter aux «luttes nouvelles, moins tumultueuses peut-être, dont la nature complexe, la technicité sont imposées par toute l'évolution économique et politique.»<sup>39</sup> De la sorte, se trouvent légitimées les options du syndicalisme suisse ainsi que du parti socialiste.

Par son commentaire, la *Tribune de Genève*, quant à elle, rend compte d'un autre aspect de la mémoire de Nicole, en marge des utilisations politiques de son souvenir.

«Dans la classe ouvrière et d'une façon générale parmi tous ceux qui sont tourmentés par la question sociale, l'image de cet homme restera comme une invitation, comme un appel même, à la fidélité qu'on doit à son milieu, à sa classe, à sa race.»<sup>40</sup>

Il faut néanmoins reconnaître que les efforts des initiateurs pour mettre à l'honneur Nicole ne provoquent pas l'enthousiasme. Quelques centaines de personnes assistent à la cérémonie mais la presse demeure globalement discrète sur l'événement. Les grands journaux reproduisent des communiqués ou de brefs comptes-rendus, ce que fait également la *Voix ouvrière*, alors que les organes syndicaux sont muets, à l'exception de *Service public*, déjà cité<sup>41</sup>.

---

38 Faut-il y voir une influence du transfert des cendres du résistant français Jean Moulin au Panthéon, dont la grandiose cérémonie se déroula à Paris les 18-19 décembre 1964?

39 *Service public*, 8.7.1966 (Jean).

40 *Tribune de Genève*, 27.6.1966.

41 Journaux consultés: *La lutte syndicale* (FOMH), *Syndicalisme* (syndicats chrétiens), la *Revue syndicale* (USS), *L'Union PTT*, *L'Ouvrier sur bois et du bâtiment* (FOBB).

## *Le réveil des années 70*

Au début des années 70, l'esprit critique et de contestation qui s'était surtout exprimé dans les événements européens de mai 68, se répercute sur la perception que les Genevois ont de leur propre passé, notamment chez les jeunes nés pendant ou après la guerre de 1939-1945. Un nouvel état d'esprit s'instaure progressivement et révise l'histoire de la Suisse, quand il n'exhume pas simplement des thèmes jusque-là délaissés. C'est par exemple le cas de la Genève des années 30, qui sera remise à l'honneur dans le débat public après plusieurs décennies d'ostracisme. L'histoire de cette période va tout d'abord resurgir à l'occasion de la commémoration du 40<sup>ème</sup> anniversaire du 9 novembre 1932, puis de la sortie du livre de Marie-Madeleine Grounauer<sup>42</sup>, et enfin à l'occasion de la diffusion à la télévision d'une série en quatre épisodes de Claude Torracinta et Bernard Mermod<sup>43</sup>. A signaler encore que dans la seconde moitié des années 70, l'histoire du mouvement ouvrier connaît un regain d'intérêt et un renouveau important, qui sont le fait d'historiens – souvent de gauche – et de militants soucieux de faire se réapproprier son histoire au mouvement ouvrier<sup>44</sup>.

Au cours de ces débats, la figure centrale de Nicole ne manque pas de réapparaître. Il en est par exemple ainsi du 9 novembre 1972, une date à inscrire dans une chaîne déjà longue de commémorations. En effet, à partir de 1933, la gauche n'a jamais cessé de rappeler «les morts du 9 novembre». En tant que chef du gouvernement, Léon Nicole avait demandé au Grand Conseil, en novembre 1933, de voter un crédit de 10 000 francs destiné à dédommager les victimes de la fusillade de Plainpalais. Ce crédit fut alors refusé. En 1934, *Le Travail* parle d'une «Grandiose commémoration du 9 novembre 1932.»<sup>45</sup> L'année d'après, c'est l'«Emouvante et solennelle commémoration du tragique 9 novembre 1932»<sup>46</sup>. Chaque fois, les chefs socia-

---

42 Marie-Madeleine GROUNAUER, *op. cit.*

43 *Genève ou le temps des passions: les années 30*, diffusée une première fois les 17, 21, 24 et 28 novembre 1977, puis une seconde fois les 6, 13, 20 et 27 octobre 1978 à la Télévision suisse romande.

44 A titre d'exemple, indiquons trois signes évidents de cette nouvelle tendance: le livre édité par le Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier (Zurich), *Le mouvement ouvrier suisse. Documents de 1800 à nos jours* (parution allemande en 1975, traduction française en 1978), le colloque sur l'histoire du mouvement ouvrier organisé par le Parti du travail le 30 octobre 1976 et la publication en novembre 1977 d'une brochure intitulée *Histoire et Politique. Sur le mouvement ouvrier à Genève* (rassemblant des contributions parues dans la *Voix ouvrière* en 1976 et 1977). Sur l'évolution de l'historiographie du mouvement ouvrier, voir Hans Ulrich JOST, «Le rôle de Marc Vuilleumier dans l'historiographie du mouvement ouvrier en Suisse», *Pour une histoire des gens sans Histoire. Ouvriers, excluEs et rebelles en Suisse, XIXe-XXe siècles*, Lausanne, 1995, pp. 13-22.

45 *Le Travail*, 10.11.1934.

46 *Ibid.*, 9.11.1935.

listes (C. Rosselet, A. Ehrler, J. Dicker, L. Nicole) réussissent à rassembler des milliers de personnes à la salle communale de Plainpalais pour une cérémonie du souvenir en l'honneur des martyrs du mouvement ouvrier. En 1947, le 9 novembre est éclipsé au profit du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution d'octobre, mais les prochains anniversaires – excepté en 1987, 70<sup>ème</sup> anniversaire de la révolution russe oblige! – seront toujours célébrés. En 1952, la *Voix ouvrière* titre «Une grande leçon de lutte et d'unité». En 1957, c'est à nouveau le mot d'ordre «*Unité*» qui revient, faisant oublier les luttes fratricides au sein du mouvement ouvrier dans les années 30. Une manifestation du souvenir est convoquée en ces termes: «Camarades progressistes, camarades socialistes, nous étions ensemble le 9 novembre 1932. Pourquoi ne serions-nous pas ensemble demain dimanche au cimetière Saint Georges à la manifestation du souvenir?»<sup>47</sup> C'est à nouveau en vertu de l'impératif de l'unité que le PdT appelle ses sympathisants à une manifestation publique le 9 novembre 1962. Jean Vincent (1906-1989) et Etienne Lentillon (1904-1981) y célébreront un double anniversaire: le 30<sup>ème</sup> anniversaire de novembre 1932 et le 45<sup>ème</sup> anniversaire de 1917. Dans la *Voix ouvrière*, le «camarade Léon Nicole» est présent au travers de nombreuses citations empruntées aux années 1932 et 1933, tandis que le souci présent d'unité commande une interprétation de l'histoire plutôt suspecte: «Au cours de ces événements se sont forgés les premiers chaînons de l'unité des différentes familles de la gauche, socialistes, communistes, ainsi que des mouvements antifascistes.»<sup>48</sup> On en oublierait presque que les communistes appellent leurs membres à voter contre la candidature du «social-fasciste» Nicole en 1933... Jusqu'en 1972, les commémorations du 9 novembre étaient essentiellement le fait des communistes, qui évoquaient les événements dans leur presse, organisaient des cérémonies du souvenir et se rendaient sur la tombe de Henri Fürst, président du parti communiste genevois, déchiqueté par un fusil-mitrailleur en 1932<sup>49</sup>.

L'année 1972 représente une rupture dans cette tradition commémorative. La commémoration rassemble pour la première fois les organisations syndicales ainsi que les partis socialiste et communiste, qui appellent le public à une grande manifestation unitaire à la salle du Faubourg. S'y exprimeront Michel Jörimann (vice-président du parti socialiste genevois), René Carron (secrétaire de la FOBB), Louis Piguet (député socialiste) et Jean Vincent (conseiller national communiste). A gauche du PdT, diverses ten-

47 *Voix ouvrière*, 9.11.1957.

48 *Ibid.*, 9.11.1962.

49 A noter tout de même la présence d'articles dans la presse socialiste (voir par exemple le commentaire de Louis Piguet dans *Le Peuple* du 9 novembre 1962) et l'envoi d'une résolution de la Ligue suisse des droits de l'homme, le 9 novembre 1965, critiquant les autorités politiques et militaires, cantonales et fédérales, de l'époque.

dances entendent faire valoir leur point de vue et se démarquer des interprétations de la gauche «établie». On les trouve dans *Le Point*, où s'explique l'anarcho-syndicaliste Lucien Tronchet (1902-1982), dans *La Brèche*, organe de la Ligue marxiste révolutionnaire, et dans *Tout va bien*, journal mensuel iconoclaste et de critique. Politiquement, la nouveauté vient de ce que à l'habituelle dénonciation de la bourgeoisie et du fascisme s'adjoint une radicale critique du militarisme<sup>50</sup>. C'est que la vie politique locale est encore sous le coup de diverses polémiques ayant trait à l'armée: inculpations par la justice militaire de recrues et de civils à Genève et Lausanne, projet de création d'une Police mobile intercantonale, etc. Socialement, s'affirme au travers de la commémoration une génération qui n'est pas seulement composée d'«anciens combattants» et pour qui l'événement se charge avant tout d'une valeur symbolique. Un vaste public découvre aussi à ce moment l'existence du 9 novembre 1932.

Si, pour les plus optimistes «Le recul du temps permet de présenter l'histoire impartiale de la nuit tragique» - comme le titre la *Tribune de Genève* du 8 novembre 1972 -, il faut dire qu'en 1972 cette histoire reste encore à écrire. L'on ne dispose alors que des récits des témoins et des textes de l'époque, parmi lesquels on compte une brochure du parti socialiste éditée en 1933, *La nuit sanglante à Genève*, une autre publiée la même année par la Fédération des socialistes religieux<sup>51</sup>, la plaidoirie de l'avocat de Nicole faite lors du procès de ce dernier<sup>52</sup>, le compte rendu complet des Assises fédérales<sup>53</sup> et les rapports officiels<sup>54</sup>. L'exploration historique a en effet débuté depuis peu, et l'on peut signaler par exemple un séminaire organisé par le Département de l'instruction publique genevois en 1972, qui se donne pour objectif de confronter les faits aux versions données par la presse de l'époque<sup>55</sup>. De plus, des mémoires de licence sont en cours, tel celui Frédéric

---

50 A l'appel d'un «comité de soutien aux luttes antimilitaristes», une manifestation réunit des centaines de jeunes manifestants à la place Neuve. La manifestation se heurtera à une contre-manifestation rassemblant des adhérents aux organisations d'extrême-droite.

51 *Le 9 novembre 1932 à Genève. A la recherche de la vérité*, Lausanne, 1933.

52 Jacques DICKER, *Le procès de Nicole, plaidoirie de son avocat*, Genève, 1933.

53 *Les Assises fédérales à Genève. Après les troubles du 9 novembre 1932. Le procès Nicole et consorts*, Genève, Imprimerie de la Tribune de Genève, 1933.

54 *Emploi de la troupe lors des événements du 9 novembre 1932 à Genève*, Exposé du Département militaire fédéral sur la base de l'enquête de la justice militaire, 1933; et *Rapport du Conseil d'Etat en vertu de la Constitution du 24 mai, présenté au Grand Conseil dans sa séance du 16 novembre 1932 par M. Frédéric Martin, président du Conseil d'Etat*, Genève, 1932.

55 Georges KLIBÈS, *Un coup...tirez bas...feu! Genève, 9 novembre 1932*, Genève, 1992, pp. 12-13. Le séminaire regroupa Marcelle Zingg et Madeleine Bornet, du Cycle d'orientation, ainsi que Richard Gaudet-Blavignac, Serge Moser et Georges Kliebès. Voir Richard GAUDET-BLAVIGNAC, «Le 9 novembre 1932», *Le Brécaillon*, 15, 1993, pp. 66-83.

# GENÈVE 9 NOVEMBRE 1932-1982



## MAISON DU FAUBOURG

EXPOSITION : Du 2 au 9 novembre de 17h à 22h, (samedi et dimanche de 14h à 22h.)

RECITAL : Roger Cunéo / Pierre Tournier, jeudi 4 et vendredi 5 novembre à 20h30

ORGANISATION : Université ouvrière de Genève

TEMOIGNAGES  
D'ÉPOQUE : Mercredi 3 novembre à 20h30

MANIFESTATION : Samedi 6 novembre à 14h30, rue du Mont-Blanc

FETE : Samedi 6 novembre dès 18h30

MEETING : Mardi 9 novembre à 20h30

ORATEURS : René Carron, Union des syndicats du canton de Genève

Gérard Chretienard, Fédération des syndicats chrétiens de Genève

Paulo Gilard, Parti socialiste ouvrier

Michel Jérôme, Parti socialiste genevois

Jean Vincent, Parti du travail

En. responsable : Michel Jérôme, PSG, 18, bd Jules Ferry, 1201 Genève

Affiche pour la commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire du 9 novembre 1932 à Genève

Gonseth, qui donnera lieu à une publication sous le patronage de la Ligue marxiste révolutionnaire<sup>56</sup>. La presse trahit bien l'ambivalence du rapport que la conscience collective genevoise entretient avec cet épisode de son histoire récente. Une distance de quarante ans avec les événements, c'est à la fois peu et beaucoup, comme le remarque *24 Heures/Feuille d'Avis de Lausanne*:

«Quarante ans, c'est bien court. Et à voir surgir les vocations d'historien au seul souvenir des manifestations du 9 novembre 1932 à Genève, on peut être pris de certains doutes quant à l'impartialité des récits. Quarante ans, c'est bien long. Et l'on peut douter de la valeur de certains témoignages recueillis aujourd'hui de la bouche des acteurs d'autrefois. On peut douter de la parfaite objectivité de l'exposé du Département militaire fédéral qui ne donne que les témoignages favorables à sa thèse. On peut douter de la sincérité absolue du pamphlet vengeur édité à l'époque par le parti socialiste suisse. On peut douter... Mais puisqu'il faut en parler, eh bien! parlons-en.»<sup>57</sup>

Certains observateurs parlent du «mythe du 9 novembre 1932» pour la classe ouvrière, ce qui suggère plutôt l'idée de distance avec les événements<sup>58</sup>. Relevons aussi le manque d'assurance et la grande diversité des interprétations du 9 novembre 1932. Comment les choses se sont-elles passées? Pourquoi en fut-il ainsi? Qui est responsable? La majorité de la population, tenue dans l'ignorance, croit sans doute au partage des responsabilités. Les esprits mieux informés font davantage la part des erreurs d'appréciation des autorités politiques et militaires. Une minorité d'individus est probablement toujours convaincue de l'entièvre responsabilité du fauteur de troubles Nicole, tandis que la gauche incrimine massivement la bourgeoisie.

Le débat ne porte pas directement sur Léon Nicole, mais celui-ci figure en permanence en toile de fond. Les plus jeunes, pour peu qu'ils aient entendu une fois prononcer son nom, rattacheront désormais Nicole aux événements de 1932.

Il en va de même avec le livre de M.-M. Grounauer, qui a connu jusqu'à ce jour deux éditions et s'est vendu à plus de trois mille exemplaires (chiffre

---

56 Frédéric GONSETH, *Genève 9 novembre 1932: Quand l'armée tirait sur la foule*, Lausanne, 1972. Voir aussi Gérald CRETENAND, *Les événements du 9 novembre 1932 à Genève*, Université de Genève, mémoire d'économie sociale, 1969. Des travaux qui sont à situer dans le regain d'intérêt pour le mouvement ouvrier mentionné plus haut.

57 *24 Heures/Feuille d'Avis de Lausanne*, 8.11.1972 (Jean-Bernard Desfayes, Jacques Pilet).

58 Cf. *Domaine public*, 9.11.1972 (J.-C. Favez?).

considérable à l'échelle locale). *La Genève rouge de Léon Nicole* n'est évidemment pas une biographie de Nicole<sup>59</sup>, mais le lecteur en apprend tout de même un peu plus au sujet du bouillant tribun. Grounauer donne de Nicole une image contrastée: grand orateur, polémiste, agitateur, homme d'action, personnage violent, autoritaire, mais intègre, honnête. Portrait essentiellement politique, l'auteur s'attache à la carrière de Nicole, à son rapprochement avec l'URSS, à sa lutte en faveur de l'unité du mouvement ouvrier et aux dissensions avec le PSS, qui aboutiront en 1939 à son exclusion. Sont cités Georges Haldas, Albert Picot, René Leyvraz et Léon Nicole<sup>60</sup>. S'appuyant sur la fadeur de son *Voyage en URSS*, Marie-Madeleine Grounauer en déduit que la «vraie personnalité du militant est (...) difficilement saisissable à travers ses écrits»<sup>61</sup>.

D'un impact encore infiniment plus grand sera l'émission de la télévision consacrée aux années trente. Ce que rétrospectivement la presse présentera comme un événement comparable à la retransmission du débarquement sur la lune ou de la Fête des vigneron, attirera des centaines de milliers de téléspectateurs et provoquera moult discussions passionnées. Les gens dépourvus de téléviseur se rendront chez des parents, des amis ou dans les lieux publics équipés en conséquence. On discutera de l'émission entre militants, dans les partis<sup>62</sup>, dans les écoles, en famille, etc. Avant même la diffusion du premier épisode, les journaux décrivent – en vrac – les prouesses techniques du documentaire: utilisation de 4500 photos et affiches de l'époque, usage de films rares fabriqués par des amateurs contemporains des faits, 180 témoins mis à contribution, 12 mois de travail à plein temps pour l'un des réalisateurs et à temps partiel pour l'autre, des centaines de journaux lus, cinq heures d'émission, la voix de Léon Nicole retrouvée chez un «chasseur de son», 17 semaines de montage, dépouillement complet du *Pilori* de Georges Oltramare, etc. Bref, tout le monde est impatient de voir cette «fresque spectaculaire et pleine de passion» que pro-

---

59 La présentation de Nicole ne compte d'ailleurs pas plus de pages que celle de Charles Rosselet.

60 Albert PICOT, *Souvenirs de quelques années difficiles de la République de Genève, 1931-1937*, Genève, 1963, p. 27; Georges HALDAS, *Boulevard des Philosophes*, Genève, 1966, pp. 246-247; René LEYVRAZ, in *Le Courrier*, 30.6.1965; Léon NICOLE, *Lettre ouverte à mes amis socialistes suisses*, Genève, 1942, p. 2.

61 Marie-Madeleine GROUNAUER, *La Genève rouge de Léon Nicole, 1933-1936*, p. 39.

62 Voir le débat organisé par le Parti du travail, ayant mis en présence le réalisateur Claude Torracinta, les historiens Marie-Madeleine Grounauer et Marc Vuilleumier, et un auditoire composé de nombreux militants de gauche, de dirigeants du PdT (A. Magnin, K. Odermatt, J. Vincent) et de témoins (Paul Naine, fils d'Albert Naine, Maxime Chalut, jeune recrue en 1932). Le parti socialiste, quant à lui, projette l'ensemble de la série devant ses militants, avant d'ouvrir également un débat.

mettent les journalistes<sup>63</sup>. Après chaque émission, des dizaines de lettres parviennent à la télévision, qui en comptabilisera environ deux cent cinquante, ce qui équivaut proportionnellement à douze mille cinq cents lettres en France. Autant dire que le public appréciera les quatre volets du *Temps des passions*. Forte de son succès, l'émission sera diffusée une seconde fois en octobre 1978 et prolongée par la publication d'un ouvrage<sup>64</sup>.

Excellant dans l'art des «règles télévisuelles», les réalisateurs nous donnent à voir un panorama très bien organisé des différents éléments politiques, économiques et sociaux de la Genève des années trente. La série est entièrement conçue autour de l'affrontement des classes sociales, que personnifient les figures de Nicole et Oltramare, et autour du drame du 9 novembre 1932. En fait de drame, il serait plus juste de parler de tragédie, expression qui figure dans l'épilogue de la seconde partie («Le décor est planté, les adversaires prêts à s'affronter... la tragédie va avoir lieu ici, le 9 novembre 1932»). Il serait intéressant, en partant par exemple des analyses acerbes du journal *Tout va bien* à ce sujet, de poser à nouveau le problème du rapport entre vérité historique et images (télévisuelles ou cinématographiques). Mais nous sortirions de notre propos<sup>65</sup>.

Pour ce qui a trait à Léon Nicole, l'émission apporte sans doute un éclairage décisif. Le personnage apparaît doté de toutes les qualités morales déjà mentionnées plus haut, mais son portrait gagne assurément en épaisseur, du fait de la chaleur communiquée par certains témoins interrogés (voir l'ancienne collaboratrice de Nicole, Anny Seiler, l'ancien président des Jeunesses socialistes, Daniel Anet). L'on ne saurait sous-estimer l'importance des représentations véhiculées par l'émission à propos du 9 novembre 1932 et de l'expérience du gouvernement socialiste, présentés comme les temps forts de l'action politique de Léon Nicole. En ce qui concerne ces deux aspects, l'on peut dire que le chef socialiste est clairement réhabilité. Pour le 9 novembre, l'émission met en évidence le contexte d'affrontement social, les compromissions de la bourgeoisie, la provocation que constitua la mise à l'index de Nicole et Dicker par l'Union nationale, les responsabilités du Conseil d'Etat et les vices du procès intenté aux accusés. A propos du gouvernement socialiste, le commentaire s'emploie à montrer sur quelles bases

---

63 Cf. *Tribune de Genève*, 16.11.1967. Les informations qui suivent sont extraites des archives personnelles de M. Claude Torracinta (dorénavant ATo), qui comprennent la correspondance, le courrier ainsi que les coupures de presse engrangés par l'émission.

64 Claude TORRACINTA, *Genève 1930-1939. Le temps des passions*, Genève, 1978, 225 p. (7000-8000 exemplaires vendus). A noter aussi l'émission *Table ouverte* consacrée à ce thème, le 29 octobre 1978.

65 Cf. les articles de Guy Milliard et Gabriel Hirsch («L'Histoire à la télévision»), François Garçon («Une nourriture mythique») et Michel Rey («Comment taire»), in *Tout va bien*, décembre 1977, pp. 21-27.

erronées se fonde le «souvenir populaire», qui fait de Nicole le symbole de «l'incapacité des socialistes à gérer l'économie». La politique sociale et économique de Nicole est replacée dans son contexte, dominé par le refus des puissances d'argent de soutenir le Conseil d'Etat socialiste. Les faits sont aujourd'hui connus, mais ils se heurtent, en 1977, à la légende vivace d'un Nicole fossoyeur des caisses de l'Etat. En 1957, dit le commentaire, s'achève «le combat pour la justice et l'égalité» de Nicole. Un dénouement qui ne plaira pas à tout le monde. Le nationaliste et ancien membre de l'Union nationale Max-Marc Thomas (1903-1995) ne s'y trompe pas, qui exprime toute sa déception dans plusieurs lettres adressées au réalisateur<sup>66</sup>. De même l'ancienne militante du parti socialiste (anticolonialiste), Jeanne Hersch, qui laisse éclater sa colère devant le portrait jugé trop flatteur de Nicole:

«[...] L'option politique de Léon Nicole était celle d'un communiste – j'ai encore dans l'oreille les extraordinaires trémolos avec lesquels il parlait, dans chacun de ses discours, de la Grrrande Rrrussie soviétique – qui était déjà, depuis assez d'années, celle du Goulag, des camps de la mort, du travail forcé, des exécutions sommaires, d'une population ouvrière misérable, sans sécurité et sans droits. Léon Nicole n'accordait, en bon communiste, aucun prix à la vérité. [...]. On a dit qu'il était un homme honnête, et cela est vrai en ce sens qu'il ne mettra pas dans sa poche ce qui ne lui appartenait pas. Mais son honnêteté était celle du communiste fidèle, pour qui tous les moyens sont bons s'ils servent la cause. La cause de Léon Nicole – le communisme – exigeait le dénigrement des droits politiques, dits formels. C'est pourquoi il lui fut relativement facile au moment du pacte germano-soviétique, en 1939, de renverser la vapeur [...], de façon qu'on pût y trouver dès le lendemain des textes expliquant que le nazisme avait effectivement certains traits socialistes, allant dans le sens de la justice sociale... [...]»<sup>67</sup>

---

66 «Je vous dois aujourd'hui de vous dire [...] franchement le regret croissant que j'ai éprouvé en suivant les deux dernières émissions. Dès la troisième l'équilibre était rompu déjà et les images et les textes contribuaient à donner une vision faussée des événements de novembre 1932. [...]. On ne peut même plus parler de déséquilibre devant la quatrième émission qui n'est plus, en fait, qu'un panégyrique de Nicole - symbole de l'apôtre de la Justice à majuscule - et opposé à un Oltramare qui n'est plus présenté que comme un traître à son pays. [...]. Et si, au cours des émissions, on insiste beaucoup sur le funambulique Voyage à Rome d'Oltramare, et sur ses compromissions ensuite avec des politiques étrangères à la Suisse, on n'y trouve mot sur les voyages de Nicole à Moscou ni sur les liens qui unissaient déjà beaucoup les siens à l'URSS et à l'Internationale communiste». (Lettre de M.-M. Thomas à Claude Torracinta, 4 décembre 1977, ATO).

67 *Le Démocrate*, 13 et 15.11.1978.

Du côté de la Ligue marxiste révolutionnaire, l'émission de la télévision suisse romande est également l'occasion d'une mise au point sur Nicole, dénonçant sa prétendue vacuité révolutionnaire:

«A première vue, Léon Nicole paraît d'une intransigeance toute extrémiste: Ni le parti socialiste, ni la classe travailleuse genevoise ne sont prêts à accepter à Genève l'acclimatation de ces moeurs politiques à la mode fasciste. Ces mots enthousiasment à de nombreuses reprises la foule rassemblée en ces années sur la place de Plainpalais. Leur efficacité est cependant toute électorale. Par contre, quelles perspectives apportent-ils aux travailleurs désireux de prendre en charge eux-mêmes la défense de leurs intérêts? Dès qu'il est confronté par exemple aux questions syndicales, Léon Nicole ne se retrouve plus dans ses mots!»<sup>68</sup>

Outre ces réactions de nature idéologique, qui font état de la persistance des divisions de la gauche autour de l'appréciation historique de Nicole, il est indispensable de faire état du versant populaire de la mémoire de Nicole révélé par l'émission. Le courrier parvenu à la télévision prouve que le peuple genevois – notamment celui qui connut les temps difficiles des années trente – ne se reconnaît pas intégralement dans l'interprétation dominante propagée par l'opinion publique, qui est que «la principale leçon à tirer de tout cela, en l'occurrence, est que la peur, les abus, la haine conduisent à l'incompréhension, elle-même prêtant le flanc aux excès qui ouvrent la porte à la violence»<sup>69</sup>. En effet, pour de nombreuses personnes ayant vu l'émission, cette dernière est l'occasion de communiquer des souvenirs et de confirmer certains faits ayant trait aux conditions de vie à Genève dans les années trente. Pour cette habitante des Pâquis née en 1929, dont le père était ouvrier mécanicien au chômage et dont la mère travaillait au service d'une famille bourgeoise pour 30 francs par mois, il ne faisait pas bon vivre au plus fort de la crise en 1932-1936. Alors que ses parents assistaient à tous les meetings de Léon Nicole, elle exprime sa reconnaissance indifféremment aux chefs socialistes, communistes et anarchistes qui marquèrent son enfance:

«En tous cas, c'est vrai que Léon Nicole, Vincent, Tronchet et Dafflon ont fait énormément pour les populations simples de Genève. (...). C'est avec coeur que les gens ont toujours voté pour Nicole, Vincent, pour Dafflon, etc., car ils l'ont mérité. [...]. Ce n'était pas être bolchévique que de demander un juste salaire, des

---

68 *La Brèche*, 10.12.1977.

69 *Radio TV/Je vois tout*, octobre 1978 (Florian Rochat).

vacances correctes, à manger et des loyers appropriés, du travail, etc., c'était NORMAL! Ces grosses légumes de la télé, comme Picot, etc., n'ont pas su ce que c'était que manger et vivre petit, ni ceux des banques, aujourd'hui parmi mes clients, je veux dire leurs descendants.»<sup>70</sup>

Parmi les autres témoignages, il faut aussi mentionner celui de la fille d'un dirigeant socialiste genevois et ancien conseiller d'Etat des années 30, qui se dit soulagée de voir enfin disqualifiée l'idée que le 9 novembre 1932, «c'était la faute des socialistes». «Alors, écrit-elle, quel baume de vous entendre remettre les choses au point, rendre à chacun ses responsabilités, cesser l'occultation des faits dont on a souffert trop longtemps à Genève; c'était simplement merveilleux; merci du fond du coeur.»<sup>71</sup>

## DOCUMENT<sup>72</sup>

Monsieur,

J'ai vu toutes vos émissions sur Genève et les passions, j'ai vu combien de mois de prison a pris l'honnête Léon Nicole, mais je n'ai pas vu combien de mois a pris l'escros radicale Alexander Moriaud.

ont à tendance à oublier les escros au détriment de la classe ouvrière et des défenseurs de cette classe comme Léon Nicole, Dicker, Braillard, ect... et même l'anarchiste Lucien tronchet.

Moriaud à un peu passer sous silence ce voyous qui vola les petites gens.

Une émission sur la banque de genève serait donc le bien venu.

les radicaux ont toujours eu certe, des escros même aujourd'hui, ont les as toujours protéger au conseil d'Etat, aux tribunaux, tel que la chambre d'accusation.

Ont à jamais arrêter le Max-Marc Thomas qui était le chef de la Police du Parti fasciste.

ces cocos n'ont jamais connus saint-antoine comme Léon Nicole, ni la cellule no 38. Comment Nicole au pouvoir na pas arrêter les responsables du 9 novembre 1932 qui fut l'ex-conseiller d'état Frédérik Martin, et les chefs militaires.

70 Lettre de M.-E. M. du 6 novembre 1978 à Claude Torracinta (ATo).

71 Lettre d'A.S. du 2 décembre 1977 à Claude Torracinta (ATo).

72 Lettre de R.B. du 29 octobre 1978 à Claude Torracinta (ATo).

C'est bien qu'il n'était pas si épouvantable que cela, et il n'était pas un bolchéviste-Stalinien du tout. Au contraire il était l'honnêteté même. Que ceux qui ont pris le pouvoir après lui et même aujourd'hui en prennent de la graine. Notre ancien conseiller fédéral Mr Graber a bien été voir Mao, pourquoi Nicole ne pouvait pas aller à moscou.

depuis la chute de Nicole, nous avons eu que des crapules: Vincent, Borel, Thomas, ect... Le seul qui a gardé sa dignité c'est notre Lulu. Saint antoine couvre d'honnêtes gens, alors que Saint Pierre a couvert plus de crapules que d'honnêtes gens. aujourd'hui comme dit Masnata François «il n'y a pas que des gens qui mérite la tôle qui y sont» derrière les grilles il ny a pas toujours ceux qui devrais y êtres.

Ceci dit votre émission n'étant pas mis en cause car ce qui est signer Toracinta c'est de la qualité.

Je remercie surtout Claude Torracinta qui lui a été le plus honnête des journalistes TV romand de Temps présent.

Bravo Mr Torracinta et merci

Un téléspectateur pro-Nicole

De fait, il se dégage de toutes ces lettres de «remerciement» l'impression d'une «réparation» accomplie, que justice a été rendue. En raison du formidable pouvoir de la télévision sur les esprits, les images du *Temps des passions* apparaissent à certains comme la revanche de la mémoire sur l'histoire, ou comme l'accréditation quasi officielle de la mémoire des vaincus. Longtemps l'apanage d'une contre-histoire marginale, l'histoire critique du 9 novembre 1932 et de l'action de Nicole au pouvoir entre 1933-1936 acquiert soudain une nouvelle légitimité. C'est là sans doute un des principaux effets de l'émission sur l'image de Nicole et c'est aussi le premier pas vers l'institutionnalisation de sa mémoire.

### ***La difficile entrée de Nicole dans le «patrimoine» genevois***

Suite à la brèche constituée par la résurgence des années 30 et de Nicole dans la conscience historique genevoise, vont s'effectuer diverses tentatives dans le but de donner le nom de Nicole à une rue de la ville. La première démarche est une initiative conjointe du socialiste Michel Jörimann, né en 1939, député au Grand Conseil, et d'un petit cousin de Léon Nicole, Henri Nicole, ancien député au Grand Conseil. Le second s'était adressé au premier, qui avait appris, dans la famille bourgeoise où il fut élevé, que des manoeuvres militaires s'étaient déroulées en novembre 1932 à Genève<sup>73</sup>... Le

---

73 Entretien avec l'auteur, 11 avril 1996.

parti socialiste approuve la démarche mais n'entend pas agir en son nom. Une requête est ensuite adressée au Conseil administratif de Genève, présentant la proposition. Elle fait explicitement mention au *Temps des passions* et décrit comme suit ses motifs:

«Il nous semble, en effet, que le souvenir de ce grand tribun populaire doit être perpétué, même si la personnalité de Léon Nicole peut encore être sujette à controverse. [...]. Avant même les émissions précédemment citées, plusieurs travaux d'historiens ont contribué à éclairer la personnalité de Léon Nicole, encore si décriée et à lui redonner son véritable visage. Des personnalités dont les opinions politiques sont diamétralement opposées aux siennes lui ont rendu hommage. [...]. Il nous apparaît donc comme nécessaire de perpétuer la mémoire de cet homme politique qui fut un grand citoyen. D'autres leaders ouvriers ont déjà leur rue, c'est le cas de Charles Rosselet et d'Emile Nicolet. Nous pensons qu'il est grand temps que Léon Nicole ait la sienne. (...). Nous estimons, en conclusion, que si la Genève des années 30 était celle des passions, ces dernières se sont bien refroidies depuis lors et que si notre intention de voir le nom de Léon Nicole donné à une rue peut encore soulever des objections, elle ne doit pas soulever d'opposition.»<sup>74</sup>

La réponse du Conseil administratif sera pourtant négative.

De même, une seconde proposition socialiste échouera trois ans plus tard, puisque le Conseil d'Etat refusera une proposition du conseiller administratif socialiste Claude Ketterer (1927-1994).

En 1988, un citoyen du nom de Lucien Lacroix dépose une pétition au Grand Conseil, demandant que la rue du Pré-Jérôme soit rebaptisée rue Léon Nicole. Sans fioritures, l'auteur expose ses intentions ainsi:

«Après un demi-siècle de haine, j'espère que les passions s'étant éteintes, il est temps de rendre l'hommage qu'il mérite à l'un des grands honnêtes hommes de notre cité (même s'il était Vaudois!) [...]. Digne disciple de nos James Fazy, Georges Favon et Pictet de Rochemont, qui ont, et c'est justifié, leurs boulevards et leur avenue, Léon Nicole n'a rien, même pas sa rue comme son prédecesseur Emile Nicolet. C'est une injustice et j'espère, Messieurs les députés, que vous en conviendrez avec moi. Et pourquoi choisir

---

74 Requête signée H. Nicole et M. Jörimann, adressée à Monsieur le Maire, Madame et Messieurs les conseillers administratifs, sans date (ATo).

cette rue Pré-Jérôme? Parce que c'est là que Léon Nicole, pendant des décennies, s'est battu pour améliorer le sort des prolétaires de notre pays. Sans lui bénéficierions-nous de l'AVS? Ce n'est pas certain. [...]»<sup>75</sup>

Cette fois-ci, la pétition donne lieu à un long débat au Grand Conseil et connaît un certain écho dans la presse locale<sup>76</sup>. La commission des pétitions, qui traite l'affaire, est divisée et deux rapports antagoniques sont présentés aux députés lors de la séance du 24 novembre. Rapporteur de la majorité, la libérale Béatrice Luscher fait un exposé qui ne fait pas véritablement apparaître les motifs du refus d'entrer en matière. Un «rappel historique» fait néanmoins état des «violentes campagnes de presse contre les partis bourgeois» menées par Nicole, de son soutien inconditionnel à Moscou («De lui on a d'ailleurs dit que Staline n'avait pas besoin de le payer, sa passion seule suffisant à l'inféoder à l'URSS»<sup>77</sup>), de son approbation du pacte germano-soviétique et de l'invasion de la Pologne. «Fanatique et sincère», il n'aurait dû son succès électoral qu'à l'arrivée des Confédérés supplantant la main d'œuvre italienne et française après la guerre de 14-18. Pour le reste, les propos de B. Luscher trahissent une vision de l'histoire foncièrement conservatrice: quatre établissements bancaires durent fermer entre 1931 et 1933 – mais l'on ne dit pas pourquoi –, tandis que «le parti socialiste, aidé des indépendants chrétiens-sociaux, empêche le Grand Conseil d'adopter un plan de sauvetage proposé par le gouvernement»<sup>78</sup>... Un peu plus loin, c'est le 9 novembre qui est présenté comme un enchaînement fatal d'événements, puis la période 1933-1936, où «les caisses de l'Etat se vident», où «les fonctionnaires verront leur salaire diminuer de 10 à 30%»<sup>79</sup>...

Rapporteur de la minorité, Liliane Johner (PdT) s'indigne contre cette présentation tendancieuse de l'histoire. Dès lors, l'objet de la pétition passe au second plan, et l'on assiste à un débat politico-historique dont les enjeux sont particulièrement nets, la droite condamnant par principe tout recours à la lutte, à la violence et aux «passions», la gauche s'évertuant à peindre le contexte social et économique de l'époque, caractérisé par la montée des fascismes, le chômage, l'esprit réactionnaire et autoritaire de la bourgeoisie, la corruption de la classe dirigeante, etc. Comme arguments justifiant le baptême d'une rue Léon Nicole, la députée communiste invoque la stature

---

75 Mémorial du Grand Conseil, T.V, 1988, p. 6238.

76 Élu en 1985, le Grand Conseil genevois se compose alors de 19 vigilants (extrême-droite), 19 libéraux, 15 radicaux, 13 démocrates-chrétiens, 8 écologistes (pour la première fois au parlement cantonal), 18 socialistes et 8 communistes (PdT).

77 *Mémorial du Grand Conseil*, 1988, t. V, p. 6239.

78 *Ibid.*, p. 6240.

79 *Ibid.*, p. 6241.

d'homme d'Etat de Nicole, ses qualités morales (citations de R. Leyvraz à l'appui) et, enfin, son action au service des travailleurs ainsi que du canton.

Dans le débat animé qui s'en suit, où s'expriment une douzaine d'orateurs, il apparaît clairement que pour la droite, il n'est pas question «d'immortaliser un homme qui a applaudi le pacte germano-soviétique, alors que l'on a rappelé ces dernières semaines dans les journaux l'horreur de la nuit de cristal où les nazis ont exterminé les Juifs». Nicole appartient en définitive au «clan des tyrans des Juifs et des responsables de l'invasion de la Pologne»<sup>80</sup>. Pour le libéral René Kœchlin, qui analyse la portée de l'erreur d'appréciation de Nicole sur Staline, il en va de la responsabilité des individus face à l'histoire:

«[...] A une époque trouble comme celle de la Deuxième Guerre mondiale, ce genre d'erreur est impardonnable. Pourquoi? Parce qu'elle implique intrinsèquement la complicité. Si nous passions l'éponge, Mesdames et Messieurs, alors oui, nous pourrions demain être appelés à conférer à une rue le nom de Georges Oltramare, cet homme qui prit fait et cause pour Hitler et les nazis. Lui aussi, probablement, était sincère. Cependant, dans ces cas-là, la sincérité ne suffit pas pour être vertueux, car si nous devions honorer la mémoire de ces hommes-là, alors nous déshonorerions celle des millions de victimes que leurs maîtres et seigneurs ont martyrisées.»<sup>81</sup>

De plus, la droite souligne la nécessité, en pareil cas, d'un consensus autour de l'homme à honorer. Selon Béatrice Luscher, «il est absolument impossible d'accepter la création d'une telle artère parce que, dans ce cas, nous ferions revivre un temps de passions malsaines.»<sup>82</sup> La même idée se trouve formulée par le démocrate-chrétien Claude Blanc:

«Le débat de ce soir prouve que Léon Nicole ne laisse, encore aujourd'hui, que la division. Alors, il faut attendre. Peut-être que dans plusieurs années, le souvenir laissé par Léon Nicole sera différent. Les excès qui lui sont aujourd'hui reprochés, à la lumière des faits que l'on apprend chaque jour sur le déroulement des événements ayant précédé et suivi la Deuxième Guerre mondiale, permettront peut-être de parvenir à un consensus, mais tant que cet homme susci-

---

80 Béatrice Luscher, *Mémorial du Grand Conseil*, p. 6259.

81 *Mémorial du Grand Conseil*, pp. 6268-6269.

82 Béatrice Luscher, *Mémorial du Grand Conseil*, p. 6260.

tera la passion et la division dans ce canton et dans ce pays, il faudra s'abstenir de diviser davantage en donnant son nom à une rue.»<sup>83</sup>

Voilà qui, prononcé dans un moment de discrédit croissant du communisme et de tout ce qui s'y rattache, nous éclaire quant au rôle et à la signification assignés par la droite à la commémoration des «grands hommes». L'on voit aussi l'incidence du contexte idéologique sur la fabrication volontaire de la mémoire historique. De leur côté, socialistes et communistes défendent le principe d'une rue Nicole, mais selon deux optiques différentes. Pour les premiers, Nicole mérite simplement d'avoir sa rue, car il exerça un rôle historique dans la cité. «Donner le nom d'une rue à un personnage, c'est reconnaître que celui-ci a marqué la vie d'un pays, d'une ville», explique Irène Savoy, qui considère que la question est de savoir si «nous estimons que la personnalité de Léon Nicole mérite de figurer dans la mémoire des gens de ce pays ou si son combat d'homme d'Etat, intègre, passionné, courageux et généreux doit sombrer dans l'oubli»<sup>84</sup>. Acculés à se prononcer sur une question qui ne les enthousiasme guère, les communistes contestent avant tout la légitimité des partis bourgeois à juger l'histoire, eux qui s'allierent avec Georges Oltramare en 1936 et qui applaudirent la même année à la condamnation de Paul Choux, rédacteur au *Travail*, ayant à juste titre accusé le colonel Arthur Fonjallaz d'espionnage au profit de l'étranger, mais ayant usé de faux documents. Qualifiant le rapport de la majorité d'«insulte à la mémoire de Léon Nicole», Armand Magnin incarne par sa présence – l'homme lutta aux côtés de Nicole – une autre vision de l'histoire en même temps qu'il représente les milieux populaires. Au vote final, les 26 voix de la gauche pèsent peu face au 66 voix de la droite (les écologistes s'abstenant dans ce qui leur paraît être une querelle entre «anciens» et «modernes»). La pétition sera donc déposée sur le bureau du Grand Conseil, conformément aux voeux de la majorité de la commission, et contre la solution préconisée par la minorité (renvoi de la pétition au Conseil d'Etat en vue d'une démarche de la Ville de Genève, seule habilitée à soumettre ce genre de question à la commission cantonale de nomenclature). Nicole finira pourtant par avoir sa rue, mais après que la gauche aura érigé de son propre chef un monument en l'honneur des fusillés du 9 novembre 1932.

En effet, en novembre 1982, les forces politiques et syndicales de la gauche organisent une semaine entière d'actions pour la commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de ces événements. C'est à Michel Jörimann, député socialiste au Grand Conseil, que revient l'initiative de cette manifestation du souvenir. Très rapidement, le «Comité pour la commémoration du 9 novembre», présidé par ce dernier et constitué en janvier 1982, réunira

---

83 *Mémorial du Grand Conseil*, p. 6270.

84 *Mémorial du Grand Conseil*, p. 6264.

– outre le Parti socialiste genevois (PSG) – des représentants du Parti du travail (PdT), de l’Union des syndicats (USCG), des syndicats chrétiens et de l’Université ouvrière (UOG/section I). En parallèle, se constitue quelques mois plus tard le «Comité 9 novembre, plus jamais ça!», formé de militants du Parti socialiste ouvrier (PSO), ex-Ligue marxiste révolutionnaire, du Comité inter-écoles, de l’organisation de jeunesse La Taupe et des Jeunesses socialistes. Malgré leurs divergences politiques, les deux comités vont finalement s’entendre pour donner à la manifestation un caractère unitaire: le programme initial, comprenant exposition, colloques, fête, manifestation et meeting, ne sera pas modifié. De la Fédération des syndicats chrétiens au Groupe trotskiste suisse, toute la gauche soutiendra l’événement. Au meeting du 9 novembre s’expriment René Carron (USCG), Gérald Crettenand (FSCG), Michel Jörimann (PSG), Jean Vincent (PdT) et Paolo Gilardi (PSO), dont la seule présence confirme l’intrusion, dix ans auparavant, de la sensibilité politique dite «gauchiste» dans la tradition commémorative du 9 novembre. Vouée principalement à rappeler à la population de quoi la bourgeoisie était et *est* capable, la semaine satisfera ses organisateurs. Dans un bilan datant du 28 novembre, Jörimann écrit:

«[...] En définitive, on peut considérer le bilan de ces manifestations comme positif. Elles ont surtout démontré que pour commémorer l’une des pages les plus tragiques de l’histoire de Genève, un comité unitaire avait pu être mis sur pied. Le slogan du *comité, 9 novembre 1932, plus jamais ça!*, a été largement répercuté. Il est à espérer que l’avertissement est sérieux pour ceux qui rêveraient, une fois encore, de mettre au pas la classe ouvrière face à la crise, au chômage et voudraient remettre en cause les acquis sociaux.»<sup>85</sup>

L’un des temps forts de la semaine aura sans doute été la fameuse pose, le 5 novembre 1982, d’un monument commémoratif en l’honneur des morts du 9 novembre, à l’extrême de la plaine de Plainpalais. Le Conseil administratif ayant refusé en juin 1982 – à une voix près – un crédit de 150 000 francs destiné à l’érrection d’un tel monument<sup>86</sup>, celui-ci – en fait un bloc de pierre de cinq tonnes arraché aux carrières de Verbois – sera déposé illégale-

85 M. Jörimann, «Bilan des manifestations mises sur pied pour la commémoration du 50ème anniversaire du 9 novembre 1932», 28.11.1982, p. 4 (Archives privées de M. M. Jörimann, qui comprennent l’ensemble des documents ayant trait aux activités du «Comité pour le 50e du 9 novembre 1932», soit la correspondance, des tracts, des coupures de presse, des notes, les procès verbaux des réunions et les comptes).

86 Cf. Lettre du Conseil administratif, 7.6.1982, signée par le secrétaire général, Jean-Pierre Guillermet, et le Maire, Pierre Raisin (AJö).

ment par les soins de la FOBB. A la suite d'un acte de vandalisme d'un groupe d'extrême-droite, le monument sera nettoyé, puis définitivement installé. Alors que le «Comité 9 novembre 1932, plus jamais ça!» avait souhaité inscrire «Aux victimes du militarisme / Plus jamais ça» sur la plaque scellée dans la pierre, il avait finalement été préféré l'inscription «Aux victimes du fascisme / Genève / 9 novembre 1932- 9 novembre 1982». La pierre ayant été inaugurée avec ce second message, elle portera toutefois un message plus neutre dans sa version définitive. C'est en effet un autre texte que le Conseil administratif accepte, en date du 7 décembre 1982. Celui-ci est ainsi libellé: «Aux victimes du 9 novembre 1932 / Plus jamais ça / 9 novembre 1982». A qui doit-on cette modification? Il est probable que la Ville de Genève, se refusant à attiser les passions, ait fait pression sur le comité d'organisation pour qu'il fasse figurer cette formule sans réelle substance.

Constituant un pas important dans l'affirmation et l'accession à la reconnaissance publique de la mémoire des fusillés de 1932, la pierre prédisposa aussi les esprits à accepter l'existence d'une rue Léon Nicole. Par une décision de la Ville de Genève du 22 octobre 1993, entérinée par le Conseil d'Etat le 10 décembre, les autorités municipales, représentées par la conseillère administrative socialiste Jacqueline Burnand, et l'écrivain genevois Georges Haldas, inaugureront le 1<sup>er</sup> mai 1994, devant un public clairsemé, un tronçon de rue portant le nom de l'ancien tribun. Or, depuis 1988, le front d'opposition à une rue Léon Nicole n'avait pas désarmé. A cette date comme en 1994, des citoyens avaient pris la plume pour dénoncer l'immortalisation d'un «extrémiste»<sup>87</sup>, des socialistes de tendance modérée avaient réitéré leur opposition de principe à une décision qui honorait un communiste «à la botte» de Staline<sup>88</sup>. A l'inverse, un journal avait publié en 1994 l'avis d'un ancien militant catholique qui revoit ses positions à l'égard de Nicole ainsi qu'un article justificateur d'un membre du parti socialiste genevois<sup>89</sup>.

Il est certain qu'une conjonction de volontés individuelles, majoritairement socialistes, parvinrent dans les années 80 et 90 à transformer Léon Nicole et la date du 9 novembre en un authentique *lieu de mémoire*, au sens entendu par l'historien français Pierre Nora<sup>90</sup>. Ayant eu raison d'une opposition jamais démentie d'une partie de l'opinion et de certains milieux politiques conservateurs, sinon réactionnaires, elles firent de Nicole un symbole.

---

87 Voir par exemple les lettres de lecteur de Henri Annen et d'Edouard Martin parues dans la *Tribune de Genève* du 27.5.1988 et du 6.1.1994.

88 Voir les lettres de Jeanne Hersch dans la *Tribune de Genève* du 19.5.1988, de Paul Rosselet et de Henry Rosselet dans le *Courrier* du 5.5.1994.

89 Voir respectivement les lettres d'Ernest Vidal et de Pascal Holenweg dans le *Courrier* du 2 mai 1994 et du 23-24 avril 1994.

90 Pierre NORA, *Les lieux de mémoire*, tome 1: *La République*, tome 2: *La Nation*, tome 3: *Les France*, 7 vol., Paris, 1984, 1986, 1992.

Peu à peu, le 9 novembre acquit à l'échelle de toute la gauche valeur de «souvenir» en même temps que d'«avertissement» adressé à la droite. Pour sa part, l'image de Nicole allait s'épurer toujours davantage et être érigée comme rempart contre l'injustice sociale, contre les atteintes à la démocratie et contre le militarisme, à mesure que croissait le spectre de la «bête immonde». La droite dut se résigner à voir entrer Nicole progressivement dans le patrimoine genevois. Qu'elle fût inspirée par l'esprit de la Guerre froide ou stimulée par la chute du communisme, elle ne manqua jamais de signifier avec combativité son refus de cautionner Léon Nicole. En faisant souvent appel à des réflexes de classe passablement éculés, elle se montra à plus d'une reprise l'héritière de l'Entente bourgeoise des années 30.

Du contexte dit des «trente glorieuses» (1945-1975), à une situation plus complexe où se mêlaient croissance économique et malaise culturel, à la situation de crise économique et sociale que nous connaissons depuis le début des années 80, la mémoire de Nicole a donc épousé diverses formes et diverses fonctions dans la société genevoise. Fut-il globalement présent dans la mémoire collective genevoise depuis 1965 ou au contraire a-t-il été oublié? Il n'est pas aisé de répondre à une telle question. Il ne fait pourtant aucun doute que Nicole, indissociablement lié aux événements de novembre 1932, doit essentiellement la perpétuation de sa mémoire à la tradition commémorative instaurée dès 1933<sup>91</sup>, car aucun parti ne prit en charge le culte de son souvenir. En effet, l'organe du Parti du travail, qui consacra trois pleines pages au 60<sup>ème</sup> anniversaire de son chef le 10 avril 1947<sup>92</sup>, ne revint plus jamais par la suite sur l'anniversaire de Nicole, ce qui est significatif<sup>93</sup>. De même, le Parti socialiste, qui célébra avec force le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la mort d'André Oltramare (1884-1947) et de Charles Rosselet, ne fit rien pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Nicole<sup>94</sup>.

---

91 A partir de 1982, les manifestations commémoratives du 9 novembre, souvent doublées de revendications politiques, prennent généralement le chemin de la «pierre commémorative» de Plainpalais. Ce sera le cas en 1992, lorsque quelques centaines de personnes se rendront sur les lieux pour entendre Maxime Chalut, le socialiste Alexandre Berenstein et des militants du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), à l'appel du Comité d'organisation des manifestations du 1er mai.

92 Cf. *Voix ouvrière*, 10.4.1947 (G. Morel).

93 Cf. *Voix ouvrière*, 28.6.1975, 28.6.1985, 28.6.1995 (pour les anniversaires de sa mort), et 10.4.1957, 10.4.1967, 10.4.1977, 10.4.1987 (pour les anniversaires de sa naissance). La même observation vaut pour la *Tribune socialiste*, consultée à partir de 1975.

94 Pour le premier, le PSG organisa une cérémonie qui se tint le 16 novembre 1967 à l'aula de l'Université de Genève. Pour le second, il en fit de même le 14 octobre 1966 à la Salle centrale, où furent évoquées «sa pensée et son action». Un relief en bronze créé par Alex Meylan fut encore inséré dans la plaque de marbre apposée sur l'un des immeubles de la Coopérative d'habitation *L'Avenir*, sise à la rue Charles Rosselet (cf. Archives Jean Treina, Collège du Travail).

La rituelle commémoration du 9 novembre et le *Temps des passions* ont constitué les principaux vecteurs de la mémoire de Nicole. A cela peuvent s'ajouter deux pièces de théâtre, dont une qui aborde directement Léon Nicole<sup>95</sup>, et quelques pages littéraires<sup>96</sup>, qui perpétuent à leur manière son souvenir. La mémoire populaire, qui ne se laisse saisir qu'à travers de rares occasions, donne une idée, quant à elle, de la formidable popularité dont jouissait Nicole auprès de certaines catégories de la population.

Aujourd'hui Léon Nicole a son monument et sa rue, laquelle doit beaucoup aux revisitations successives de l'histoire du 9 novembre 1932. Cette institutionnalisation s'est opérée contre les résistances de la culture dominante<sup>97</sup>. Si la revue socialiste d'Henri Tronchet, *Combats*, défendait l'idée selon laquelle «le mouvement ouvrier doit être capable par ses propres moyens de rendre hommage aux luttes de ses anciens»<sup>98</sup>, il peut sembler, à première vue, que l'évolution décrite plus haut obéit à cette préoccupation. La droite, qui refusa de subventionner le monument du 9 novembre, ne prit d'ailleurs pas au sérieux le conseiller municipal communiste André Hediger lorsque celui-ci assura que cette date serait commémorée aussi paisiblement que l'Escalade, la Restauration et le débarquement des Suisses au Port-Noir<sup>99</sup>. Ce passé est-il aujourd'hui réifié et aseptisé ou bien forme-t-il une composante essentielle de la conscience historique genevoise - et romande? De fait il sert toujours diverses causes progressistes, comme cela apparaît par exemple chez le militant socialiste Pascal Holenweg<sup>100</sup>, ou chez l'historien Charles Heimberg<sup>101</sup>. Mais ne pose-t-il pas malgré tout le problème de la disparition de la culture ouvrière? Quelle mémoire pour le mouvement ouvrier

---

95 Michel BERETTI, *Vas-y Léon!*, par le Théâtre mobile (présentée à la Maison des jeunes et du quartier de la Jonction, du 17 novembre à fin décembre 1976), Anne CUNEO, *Une fenêtre sur le 9 novembre*, par le Studenttheater de Zurich (présentée à Chêne-Bourg les 28 et 29 janvier 1983).

96 Cf. François PEYROT, *Tempêtes sur Genève. 1931, une année folle*, Genève, 1993, et Georges HALDAS, *op. cit.*

97 A signaler l'absence révélatrice du 9 novembre 1932 dans l'article par ailleurs fort bien documenté de Catherine SANTSCHI, «Les commémorations, un rituel politique?», in *Dossiers publics*, 74, 1990, pp. 42-69 (qui contient une chronologie des commémorations genevoises).

98 *Combats*, octobre 1982 (numéro spécial consacré au 9 novembre 1932).

99 Cf. *L'Hebdo*, 4.11.1982, p. 19.

100 «Dédions [la rue Léon Nicole] à ceux qui se souviennent que Léon Nicole, toute sa vie, combattit ce que nous avons à nouveau à combattre aujourd'hui – le chômage et la guerre, le racisme et l'exclusion sociale –, puisque le ventre est fécond, d'où surgit la bête immonde.» (P. Holenweg, *Le Courrier*, 23.-24.4.1994).

101 Cf. Charles HEIMBERG, «La signification historique des événements du 9 novembre 1932», *Le Courrier*, 28.11.1995 (texte d'un discours prononcé le 21 novembre 1995 à l'occasion de la manifestation contre le défilé militaire du régiment d'infanterie 3, à Genève où il est notamment question des «leçons du passé»).

dans la situation présente, où non seulement la conscience de classe n'existe plus, où les «classes» elles-mêmes sont moins nettement séparées, mais aussi où tend à s'effacer jusqu'à la conscience de l'existence passée des luttes de classes?

### ***L'homme d'une morale de classe***

Nicole, on l'a vu dans la première partie de cet article, est passé du socialisme au communisme stalinien. Cependant, cette évolution ne reflète pas réellement un chemin idéologique. Nicole était avant tout «nicoliste», c'est-à-dire le représentant d'une tendance originale dans le mouvement ouvrier helvétique. Le Nicole d'avant 1939 s'efforce de renforcer l'unité ouvrière et demeure très attaché à une certaine tradition du socialisme suisse, réformiste et légaliste dans ses pratiques. Le Nicole d'après 1939 s'identifie totalement à la cause de l'URSS, qu'il perçoit comme le «paradis des travailleurs», suscitant même la moquerie de ses camarades communistes, qui riaillent sa naïveté en 1939-1940.

Décrire cette évolution n'explique toutefois pas pourquoi Nicole fut ce qu'il fut. De même, les images retenues par la mémoire collective sont trop réductrices. Etait-il ce «vulgaire suppôt de Moscou» invoqué par les uns, ou simplement le «défenseur des opprimés» peint par les autres? Il serait erroné d'appréhender Nicole uniquement sous l'angle des étiquettes politiques et idéologiques. Sur le plan de la doctrine, nombreux sont ceux qui ont déjà souligné, avec raison, sa faiblesse, ses incohérences et surtout ses contradictions. En 1945, les caricaturistes ne manquent pas de présenter Nicole sous les traits d'un «Janus rouge»<sup>102</sup>: l'homme aux deux visages qui, en 1939-1940, était pour les Allemands, pour Pétain, contre de Gaulle et contre les Anglo-Saxons et qui, en 1944-1945, était exactement le contraire...<sup>103</sup>

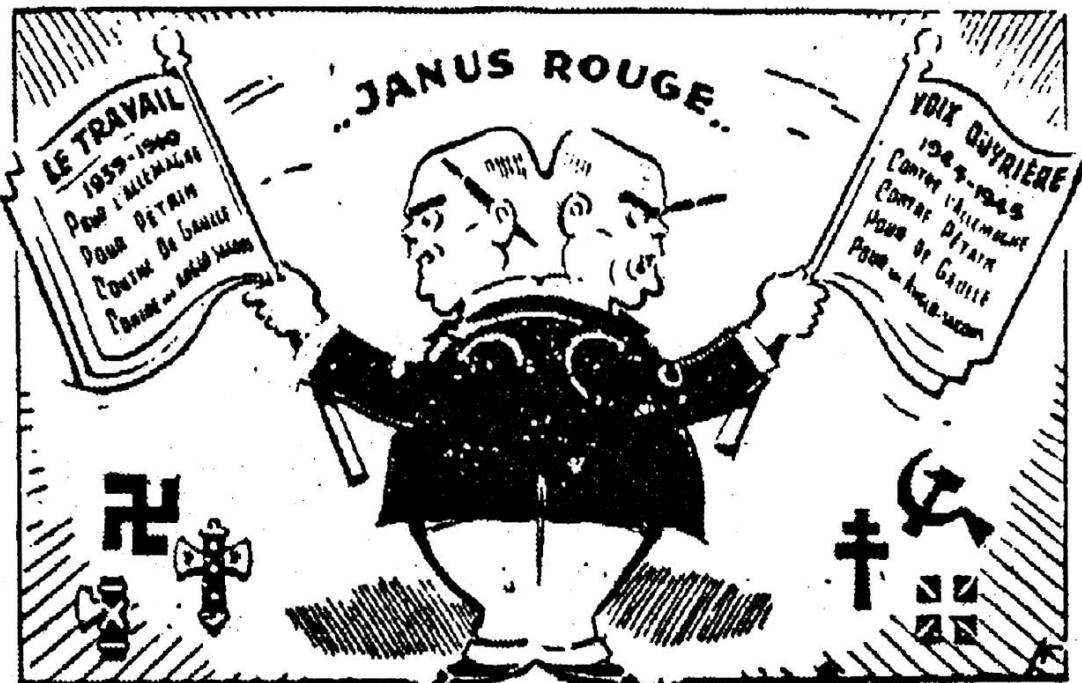
En réalité, Nicole était d'abord l'homme d'une morale, d'une culture et d'une vision du monde qui se confondaient, dans son esprit, avec les intérêts du peuple et de la classe ouvrière. Non seulement il défendait ces intérêts, mais il était sûr de les incarner. Dans la mesure où Nicole était habité par un très fort sentiment d'appartenance de classe, on peut dire qu'il les incarnait réellement. Homme du peuple, méprisant les bourgeois et les intellectuels, ancré dans une forme de culture et de sociabilité proprement ouvrières, «Léon» fut celui en qui le peuple put se reconnaître, celui par qui le monde du travail accéda, dans l'entre-deux-guerres, à la dignité.

---

102 Cf. *La Voix populaire*, no 1, septembre 1945.

103 Sur la mémoire communiste de la Seconde Guerre mondiale dans les années 1945-1948, cf. Luc VAN DONGEN, *La Suisse face à la Seconde Guerre mondiale, 1945-1948. Gestion et digestion d'un passé récent*, Cahiers de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, à paraître.

Pour être compris, Nicole doit donc aussi être saisi «par en-bas». Il doit non seulement être inséré dans l'histoire politique, mais aussi dans l'histoire culturelle et sociale. Une approche se réduisant aux idées, pour sa part, risquerait de passer à côté de l'essentiel. A une époque où l'on se penche précisément sur l'«idée communiste»<sup>104</sup>, où l'on a tendance à ne plus percevoir la réalité des antagonismes de classe, il est bon de se rappeler que le communisme, et aussi le nicolisme, furent une affaire d'enracinement social autant que d'idéologie, ce dont témoignent, par exemple, les ouvrages de l'écrivain Georges Haldas, lorsqu'ils évoquent le *popolo*, l'«autre Genève» et l'affrontement des différents «mondes»<sup>105</sup>.



Caricature parue en septembre 1945 dans le journal de droite *La Voix populaire* (reproduite dans A. Emery-Torracinta, Genève 1945-1948. Vers la paix sociale et le consensus politique, mémoire de licence, Uni. Genève, 1981, p. 131).

104 Cf. François FURET, *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XXe siècle*, Paris, 1995.

105 Lire de cet auteur notamment *Boulevard des Philosophes* (Lausanne, 1966) et *Meurtre sous les géraniums* (Lausanne, 1994).